



**Rapport des administrateurs de la  
Ville de Rouen  
Au sein de Rouen Normandie Aménagement**  
(Article L1524.5 du CGCT)

**Année 2020**

**Rouen Normandie Aménagement**  
Société Publique Locale  
65 avenue de Bretagne  
Immeuble Montmorency 2  
76100 Rouen



### Présentation de la société

Nom : SPL Rouen Normandie Aménagement

Siège social : 108 allée François Mitterrand – le 108 – 76100 Rouen

Date de mise à jour des statuts : 7 juin 2018

Forme juridique : Société Publique Locale

Date de création : 20 septembre 2010

Durée : 99 ans

Objet :

La société a pour objet de réaliser, exclusivement pour le compte de ses collectivités actionnaires et sur leur territoire géographique, les actions ou opérations d'aménagement ayant pour objets de :

- Organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques,
- Favoriser le développement des loisirs et du tourisme,
- Réaliser des équipements collectifs,
- Mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat,
- Lutter contre l'insalubrité,
- Permettre le renouvellement urbain,
- Sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels.

En outre, elle pourra également réaliser des prestations ayant pour objet le développement de projets culturels et touristiques, l'amélioration de l'habitat, la régénération urbaine, ainsi que toutes autres opérations d'intérêt général connexes aux différentes compétences ci-dessus définies

À cet effet, la société pourra passer toute convention appropriée, et effectuera toutes opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, industrielles, juridiques et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus.

Elle pourra en outre réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.

Président : Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

Directeur Général : Monsieur Rémi de NIJS

Conformément aux dispositions des articles L 1531-1 et L 1524-5 du CGCT, le rapport des administrateurs de la Ville de Rouen au sein du Conseil d'Administration de Rouen Normandie Aménagement, présenté au Conseil Municipal du 15 novembre 2021 a pour objet de rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2020.

A cet effet, le présent rapport analyse les points suivants :

## **I – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

- 1- Rappel des séances du Conseil d'administration, des assemblées générales et des données concernant le capital de la société
- 2- Mouvements intervenus au cours de l'exercice au sein du personnel
- 3- Rapport sur le gouvernement d'entreprise – Articles L225-37 et L225-37-4 du Code de Commerce
  - 3.1 Liste des mandats ou fonctions exercées par les mandataires sociaux durant l'exercice
  - 3.2 Tableau des filiales (Article 233-15 du Code de Commerce)
  - 3.3 Conventions intervenues entre mandataires sociaux / actionnaires d'une société et de l'une de ses filiales
  - 3.4 Délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale du Conseil dans le domaine des augmentations de capital
  - 3.5 Choix des modalités d'exercice de la direction générale
  - 3.6 Prise de participation (Article 233-6 du Code de Commerce)

## **II - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- 1- Évènements importants postérieurs à l'arrêté des comptes
- 2- Liste des opérations notifiées au 31/12/2020
- 3- Faits marquants de l'exercice
- 4- Procédures et outils du contrôle interne, de la chaîne budgétaire et du contrôle financier de la SPL
- 5- Données chiffrées 2020 et prévisions 2021
- 6- Commentaires sur les opérations

## **III - RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2020**

- 1- Bilan et comptes de l'exercice
- 2- Le résultat
- 3- Affectation des résultats
- 4- Capitaux propres
- 5- Situation des fonds propres sur l'année 2020, prévisions 2021

**Annexe** : Résultats des cinq derniers exercices

## I – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

---

### 1- Rappel des séances du Conseil d'administration, des assemblées générales et des données concernant le capital de la société

#### A - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises en 2020. Au cours de ces deux séances, les principales décisions prises et informations données ont été les suivantes :

- **27<sup>ème</sup> séance tenue le 26/06/2020**

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil d'administration du 13/12/2019

Cooptation à l'unanimité des représentants suivants aux assemblées générales et conseils d'administration de la SPL Rouen Normandie aménagement :

Monsieur Nicolas ROULY désigné en remplacement de Monsieur Marc MASSION par le Conseil Municipal du 8 juin 2020 de la Ville de Grand-Quevilly

Monsieur Frédéric MARCHE désigné en remplacement de Monsieur Alain OVIDE par le Conseil Municipal du 4 juin 2020 de la Ville de Cléon

Madame Myriam MULOT désignée par le Conseil Municipal du 10 juin 2020 de la Ville de Notre-Dame-de-Bondeville

Préparation d'une Assemblée Générale Ordinaire : Exercice de contrôle analogue par les élus sur les résultats de l'exercice 2019, approbation à l'unanimité des comptes de l'exercice 2019 et décision de tenir une assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes.

Approbation à l'unanimité du rapport du gestion du conseil d'administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise à l'Assemblée Générale Ordinaire et le projet de textes des résolutions.

Acte à l'unanimité de l'avancement du dossier contrôle fiscal.

Examen de la proposition de modification de la convention de mise à disposition du personnel de la SPL à la SEM Rouen Park. Approbation à l'unanimité de la prolongation de la mise à disposition et autorisation donnée au Directeur Général Délégué de signer tous les documents nécessaires à cette disposition.

- **28<sup>ème</sup> séance tenue le 03/12/2020**

Nomination à l'unanimité de Monsieur Jean-Marie MASSON comme Président de séance jusqu'à l'élection du Président

Constat de la désignation des représentants des collectivités :

Métropole Rouen Normandie (conseil communautaire du 22/07/2020)

- Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL comme représentant de la SPL Rouen Normandie Aménagement aux assemblées générales des actionnaires en remplacement de Monsieur Yvon Robert et aux conseils d'administration en remplacement de Madame Florence HEROUIN-LEAUTEY

- Monsieur David LAMIRAY comme représentant au conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Monsieur Yvon ROBERT

- Madame Florence HEROUIN-LEAUTEY comme représentante au conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Madame Luce PANE

- Monsieur Djoudé MERABET comme représentant au conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Monsieur André DELESTRE

- Monsieur Abdelkrim MARCHANI comme représentant au conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Madame Françoise GUILLOTIN
- Madame Anne-Emilie RAVACHE comme représentante au conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Monsieur Cyrille MOREAU
- Monsieur Pascal BIGAUD comme représentant au conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Madame Dominique AUPIERRE
- Monsieur Thierry CHAUVIN au conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Monsieur Laurent BONNATERRE
- Monsieur Pierre PELTIER comme représentant au conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Monsieur Gilbert RENARD

#### Ville de Rouen (conseil municipal du 10/07/2020)

- Madame Fatima EL-KHILI comme représentante aux assemblées générales des actionnaires et au conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Madame Christine RAMBAUD

#### Ville de Petit-Quevilly (conseil municipal du 30/06/2020)

- Madame Charlotte GOUJON comme représentante aux assemblées générales des actionnaires et aux conseils d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement

#### Ville de Saint Aubin les Elbeuf (conseil municipal du 30/06/2020)

- Monsieur Jean-Marie MASSON comme représentant aux assemblées générales des actionnaires et aux conseils d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement

#### Ville d'Elbeuf sur Seine (conseils municipaux du 25/06/2020 et 09/10/2020)

- Monsieur Didier MARIE comme représentant aux assemblées générales des actionnaires et aux conseils d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement en remplacement de Madame Caroline TOUTAIN

Election à l'unanimité de Monsieur MAYER ROSSIGNOL représentant de la Métropole Rouen Normandie, autorisé par une délibération du Conseil Métropolitain en date du 5 octobre 2020, président du conseil d'administration de la SPL Rouen Normandie Aménagement

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil d'administration du 26/06/2020

Examen des résultats prévisionnels de l'exercice 2020 et du budget 2021. Exercice de contrôle analogue par les élus et décision à l'exception de Madame Fatima EL KHILI qui s'abstient, d'acter l'évolution du résultat prévisionnel de l'exercice 2020 et d'adopter le budget 2021 présenté.

Examen des orientations du plan stratégique et validation des éléments discutés pour une approbation en avril 2021.

Examen du rapport d'analyse des offres bancaires pour l'opération en concession d'aménagement Matisse 3 et décision du conseil d'Administration, à l'exception de Monsieur MARCHE qui s'abstient, de retenir l'offre de contrat de prêt présentée par le Crédit Coopératif et d'autoriser le Directeur Général de la SPL à signer tous les documents à la mise en œuvre de l'emprunt.

Examen de la proposition de la société en vue de conclure avec la Ville de Grand Quevilly une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition d'un programme sur une opération d'aménagement d'une surface de 6.5ha, propriété de la ville, située à l'Est de la commune et dénommé terrain Allorge. Approbation à l'unanimité des conditions de réalisation de cette mission et autorisation donnée au président ou au directeur général de signer l'ensemble des documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Examen des démarches de contestation de la proposition de rectification adressée par la DGFIP à l'issue du contrôle fiscal portant sur la période du 01/01/2016 au 31/12/2018. Approbation à l'unanimité pour mettre un terme à la procédure engagée auprès de la DGFIP et autorisation donnée au président ou au directeur général de signer l'ensemble des documents nécessaires à la régularisation de ce dossier auprès de la ville de Rouen et de la DGFIP.

Examen et approbation à l'unanimité du guide interne des achats et de la proposition de la Commission d'Appel d'Offres proposée.

Examen et approbation des modifications statutaires proposées pour les articles 14 sur le nombre d'administrateurs et 44 sur la désignation des commissaires aux comptes. Autorisation donnée au président ou au directeur général de réaliser les démarches et de signer les documents nécessaires.

Examen de la proposition de convention de mise à disposition du personnel de la SPL à la SPL Rouen Normandie Stationnement. Approbation à l'unanimité de mise à disposition et autorisation donnée au président ou au directeur général de signer l'ensemble des documents pour sa mise en place.

Approbation à l'unanimité de la modification de l'adresse de l'établissement principal de la SPL au 65 avenue de Bretagne – Immeuble Montmorency 2 – 76100 Rouen et autorisation donnée au Directeur Général de procéder aux formalités nécessaires à ce changement.

Examen et approbation de la proposition d'adhésion à la Fédération des EPL autorisation donnée au Président ou au directeur général de signer l'ensemble des documents nécessaires à cette adhésion.

Examen de la proposition de mise en place d'un accord de télétravail. Autorisation à l'unanimité de mise en place de la Charte du télétravail à compter du 1er janvier 2021 hors mesures sanitaires.

Acte de la nomination de Madame Charlotte GOUJON en qualité de représentante du président du conseil d'administration au comité des risques de la SPL et de Monsieur Abdelkrim MARCHANI en tant qu'administrateur élu.

Demande du conseil d'administration au directeur général de mettre en place un COPIL ou une revue de projet dédié à l'opération en concession d'aménagement Plaine de la Ronce en lien avec les services de la Métropole Rouen Normandie début 2021.

## **B – ASSEMBLEE GENERALE**

L'assemblée générale s'est réunie une seule fois en 2020 en Assemblée Générale Ordinaire :

- **Assemblée Générale Ordinaire du 16/07/2020**  
Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise et des comptes clos au 31/12/2019 faisant ressortir un bénéfice de 349K€ affecté pour la somme de 331K€ au compte report à nouveau et 17K€ au poste réserve légale. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées. Quitus entier et sans réserve aux administrateurs et commissaire aux comptes. Pouvoirs donnés aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres

## C - CAPITAL DE LA SOCIETE et DIRIGEANTS

La composition de l'actionnariat et du Conseil d'Administration de la société au 31 décembre 2020 est récapitulée ci-après :

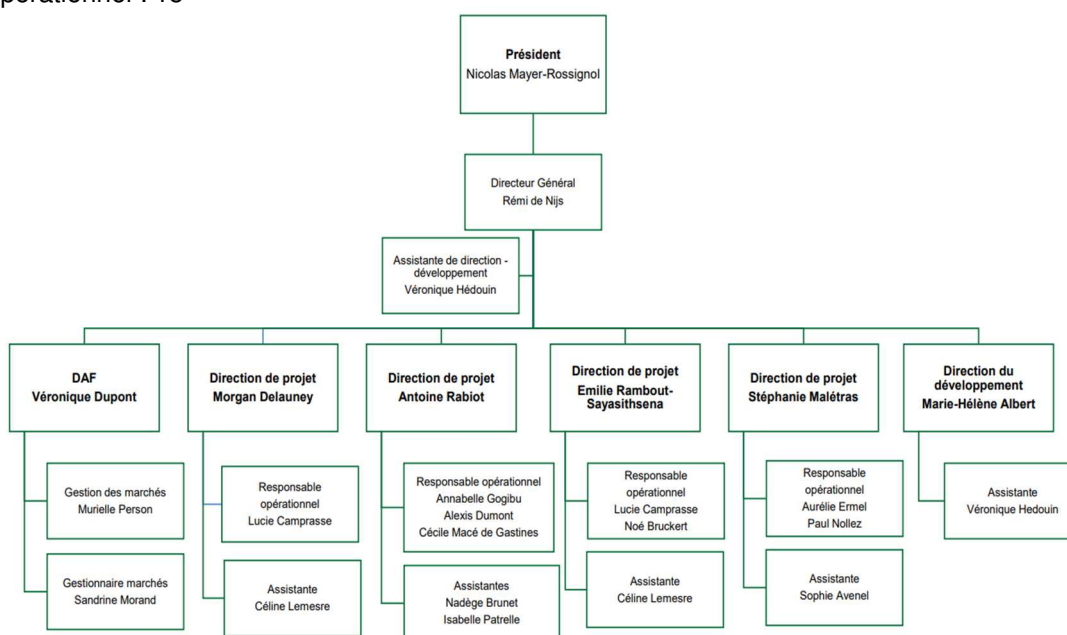
ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	%	Représentants permanents au Conseil d'Administration
<b>Collectivités Locales</b>	<b>150 000</b>	<b>100%</b>	
Métropole Rouen Normandie (anciennement la CREA)	100 000	66,67%	Nicolas MAYER-ROSSIGNOL David LAMIRAY Djoudé MERABET Abdelkrim MARCHANI Anne-Emilie RAVACHE Pascal RIGAUD Thierry CHAUVIN Pierre PELTIER
Ville de Rouen	26 445	17,63%	Fatima EL KHILI
Ville de Petit-Quevilly	6 975	4,65%	Charlotte GOUJON
Ville de Cléon	4 650	3,10%	Frédéric MARCHE
Ville d'Elbeuf Sur Seine	930	0,62%	Didier MARIE
Ville de Saint Aubin les Elbeuf	1 000	0,67%	Jean-Marie MASSON
Ville de Grand Quevilly	7 000	4,67%	Nicolas ROULY
Ville de Notre Dame de Bondeville	3 000	2,00%	Myriam MULOT

L'effectif de la SPL s'élève à 21 personnes réparties comme suit :

Direction / Développement : 3

Administratif et financier : 3

Opérationnel : 15



## 2- Mouvements intervenus au cours de l'exercice au sein du personnel

En 2020, les faits marquants dans les mouvements de personnels ont été les suivants :

Départs :

- un Directeur de projets (Aître Saint Maclou) en 09/2020

Recrutements :

- transformation en CDI des CDD de deux responsables d'opérations

Congés maladie / congés parental :

- congés à temps partiel (80%) d'un responsable opérationnel après maternité

Une mise à disposition ponctuelle et en tant que de besoins du personnel de Rouen Normandie Aménagement au profit de la SEMRI MR a été mise en place et reconduite avec les personnels suivants :

- le Directeur de Développement
- le Responsable de Développement
- le Directeur Administratif et Financier
- deux Directeurs de projets
- une assistante vie sociale
- un Responsable de gestion des Marchés
- un Gestionnaire des Marchés
- un responsable d'opérations
- deux assistantes opérationnelles

Une mise à disposition ponctuelle et en tant que de besoins du personnel de Rouen Normandie Aménagement au profit de la SPL Rouen Normandie Stationnement a été mise en place avec les personnels suivants :

- le Directeur de Développement
- un Directeur de projets
- une assistante vie sociale
- un Gestionnaire des Marchés
- une assistante opérationnelle

Une mise à disposition ponctuelle et en tant que de besoins du personnel de Rouen Normandie Aménagement au profit de la SEM Rouen Park a été mise en place avec les personnels suivants :

- le Directeur de Développement
- un responsable d'opérations
- une assistante vie sociale
- un Gestionnaire des Marchés

Une mise à disposition ponctuelle et en tant que de besoins du personnel de Rouen Normandie Aménagement au profit de Seine Maritime Attractivité été mise en place avec les personnels suivants :

- un Directeur de projets
- un responsable d'opérations, expert foncier
- une assistante opérationnelle

### **3- Rapport sur le gouvernement d'entreprise – Articles L225-37 et L225-37-4 du Code de Commerce**

#### **3.1 Liste des mandats ou fonctions exercées par les mandataires sociaux durant l'exercice**



### Représentants avant Elections juin 2020

Yvon ROBERT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président Métropole Rouen Normandie</li> <li>- Président Rouen Normandie Aménagement</li> <li>- Président Rouen Habitat</li> <li>- Administrateur Rouen Park</li> <li>- Administrateur SEMRI MR</li> <li>- Administrateur Logiseine</li> </ul>
Luce PANE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administratrice Rouen Normandie Aménagement</li> <li>- Membre CA HLM Foyer du Toit Familial</li> </ul>
André DELESTRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur Rouen Normandie Aménagement</li> <li>Administrateur Centre Dramatique National Normandie Rouen</li> </ul>
Françoise GUILLOTIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administratrice Rouen Normandie Aménagement</li> <li>Administratrice SEMRI MR</li> <li>Administratrice SAIEM Elbeuf sur Seine</li> <li>Administratrice SCLC de la Région Elbeuvienne</li> <li>Administratrice la SA HLM RE</li> </ul>
Cyrille MOREAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur Rouen Normandie Aménagement</li> </ul>
Dominique AUPIERRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administratrice Rouen Normandie Aménagement</li> <li>Administratrice Rouen Normandie Stationnement</li> <li>Administratrice SA HLM Foyer du Toit Familial</li> </ul>
Laurent BONNATERRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur Rouen Normandie Aménagement</li> <li>- Directeur Général Quevilly Habitat</li> <li>- Administrateur GIE Rive Sud Tranquillité</li> </ul>
Gilbert RENARD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur de Rouen Normandie Aménagement</li> <li>Administrateur de Valenseine</li> </ul>
Christine RAMBAUD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administratrice Rouen Normandie Aménagement</li> <li>Présidente Rouen Normandie Stationnement</li> <li>Administratrice SEMRI MR</li> <li>Administratrice d'Immobilier Basse Seine</li> <li>Vice Présidente de Rouen Habitat</li> <li>Administratrice MIN de Rouen</li> </ul>
Charlotte GOUJON	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administratrice Rouen Normandie Aménagement</li> <li>Administratrice Seine Habitat</li> <li>Administratrice Logirep</li> <li>Membre du bureau SMEDAR</li> <li>Membre du conseil de surveillance SAC Rouen Métropole Habitat Valenseine</li> </ul>
Alain OVIDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur de Rouen Normandie Aménagement</li> </ul>
Caroline TOUTAIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administratrice Rouen Normandie Aménagement</li> <li>- Administratrice SAIEM Elbeuf</li> <li>- Administratrice REE</li> </ul>
Jean-Marie MASSON	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur de Rouen Normandie Aménagement</li> </ul>
Marc MASSION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur Rouen Normandie Aménagement</li> <li>Administrateur Quevilly Habitat</li> </ul>
Myriam MULOT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur de Rouen Normandie Aménagement</li> </ul>
Rémi de NUIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur Général Rouen Normandie Aménagement</li> <li>Président Directeur Général de la SEMRI</li> <li>Directeur Général Rouen Normandie Stationnement</li> <li>Directeur Général Délégué de Rouen Park</li> </ul>

### Représentants après élections 2020

Nicolas Mayer-Rossignol	Président de la Métropole Rouen Normandie
	Président Directeur Général de la SPL Rouen Normandie Aménagement
	Administrateur SEMRI MR
	Administrateur Rouen Park
David LAMIRAY	Administrateur Rouen Normandie Aménagement
	Administrateur Rouen Normandie Stationnement
	Président de la Régie des Equipements sportifs de la MRN
	Régie Publique d'Energie Calorifique de la MRN
	Administrateur Logeo Habitat
	Administrateur Logeo Seine
Djoudé MERABET	Administrateur Rouen Normandie Aménagement
	Administrateur EBS Habitat
Abdelkrim MARCHANI	Administrateur Rouen Normandie Aménagement
	Président Directeur Général du MIN de Rouen
	Administrateur de la SEMOP
Anne-Emilie RAVACHE	Administratrice Rouen Normandie Aménagement
	Administratrice Rouen Normandie Stationnement
Pascal RIGAUD	Administrateur Rouen Normandie Aménagement
	Administrateur Rouen Normandy Invest
	Administrateur Rouen Normandie Création
Thierry CHAUVIN	Administrateur Rouen Normandie Aménagement
	Administrateur Rouen Normandie Stationnement
Pierre PELTIER	Administrateur Rouen Normandie Aménagement
Fatima EL KHILI	Administratrice Rouen Normandie Aménagement
	Administratrice SEMRI MR
	Administratrice ROUEN HABITAT
Charlotte GOUJON	Administratrice Rouen Normandie Aménagement
	Administratrice Seine Habitat
	Administratrice Logirep
	Membre du bureau SMEDAR
	Membre du conseil de surveillance SAC Rouen Métropole Habitat Valenseine
Frédéric MARCHE	Administrateur de Rouen Normandie Aménagement
Didier MARIE	Administrateur de Rouen Normandie Aménagement
	Administrateur SEMRI MR
Jean-Marie MASSON	Administrateur Rouen Normandie Aménagement
Nicolas ROULY	Administrateur Rouen Normandie Aménagement
	Administrateur Quevilly Habitat
Myriam MULOT	Administratrice Rouen Normandie Aménagement
Rémi de NIJS	Directeur Général Rouen Normandie Aménagement
	Directeur Général Délégué de la SEMRI
	Directeur Général Rouen Normandie Stationnement
	Directeur Général Délégué de Rouen Park

### 3.2 Tableau des filiales (Article 233-15 du Code de Commerce)

Etat néant

### 3.3 Conventions intervenues entre mandataires sociaux / actionnaires d'une société et de l'une de ses filiales

La Société Publique Locale ne dispose pas de filiale.

En application de l'article L225-40 du code du commerce, les conventions suivantes, conclues au cours de l'exercice écoulé, ont fait l'objet de l'autorisation préalable du conseil d'administration. Elles sont soumises à l'avis du commissaire aux comptes qui présente un rapport spécial sur ces conventions lequel est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de la société :

- Mise à disposition du personnel de la SPL auprès de la SEM Rouen Park nécessaire au suivi opérationnel et à l'encadrement de projet
- Mise à disposition du personnel de la SPL auprès de la SEMRI MR nécessaire à la gestion de la vie sociale, à la gestion administrative et financière, au développement et au suivi des investissements

- Mise à disposition du personnel de la SPL auprès de la SPL Rouen Normandie Stationnement nécessaire à la gestion de la vie sociale, au développement et au suivi des investissements

### 3.4 Délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale du Conseil dans le domaine des augmentations de capital

Etat néant

### 3.5 Choix des modalités d'exercice de la direction générale

Conformément aux dispositions légales et à l'article 21 des statuts, le Conseil d'administration de la société a décidé à l'unanimité en sa séance du 20 septembre 2010 d'opter pour le cumul des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général. Ses modalités sont inchangées à ce jour.

### 3.6 Prises de participation (Article 233-6 du Code de Commerce)

Etat néant

## II - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN 2020

### 1- Évènements importants postérieurs à l'arrêté des comptes

Sans objet

### 2- Liste des opérations en cours au 31 décembre 2020

Type contrat	Donneur d'ordres	Code	Nom opération	Territoire
Mandats	Cléon	5015-5019	Cléon - Mandats NPRU	Cléon / Saint Aubin les Elbeuf
	Métropole Rouen Normandie	5001	Bords de Seine	Rouen
		5004	VOIRIES Petit Quevilly	Petit Quevilly
		5020	MRN - Voiries Cléon	Cléon / Saint Aubin les Elbeuf
		5003	Salle de sports Henri WALLON	Petit Quevilly
	Petit Quevilly	5006	Groupe scolaire Henri Wallon	Petit Quevilly
		5007	Groupe scolaire Chevreul-Gay	Petit Quevilly
		5008	Groupe scolaire Quartier Piscine	Petit Quevilly
		5009	Etude de pollution quartier Piscine	Petit Quevilly
		5010	Petit Quevilly - Démolition parking Logirep	Petit Quevilly
		5011	Rénovation des équipements publics SAE	Saint Aubin les Elbeuf
Saint Aubin les Elbeuf	5011	Rénovation des équipements publics SAE	Saint Aubin les Elbeuf	
Concessions	Cléon	6810	Berges de l'Etang et phases 1a à 3	Cléon
	Grand Quevilly	6018	Grand Quevilly - Matisse 3	Grand Quevilly
	Métropole Rouen Normandie	6000	Rouen Flaubert	Rouen / Petit Quevilly
		6005	Plaine de la Ronce	Bois Guillaume / Saint Martin du Vivier / Isneauville
		6006	Moulin IV	Cléon
		6007	Halage Isover	Saint Etienne du Rouvray
		6010	Elisa Lemonnier	Petit Quevilly
		6012-6013	Sablonnière - Cotoni	Oissel / Saint Etienne du Rouvray
		6017	ZAC des Coutures Nord	Cléon
		6034	Rouen Innovation Santé	Rouen
	6802-6803	Rouen Madrillet Innovation / Extension	Saint Etienne du Rouvray / Petit Couronne	
	Notre Dame Bondeville	6014	Friche Leboucher	Notre Dame de Bondeville
	Petit Quevilly	6009	Petit Quevilly Village	Petit Quevilly
	Rouen	6035	Luciline	Rouen
AMO	Métropole Rouen Normandie	7014	OPAH RU Elbeuf 3	Elbeuf sur Seine

### 3- Faits marquants sur l'exercice

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID19, la SPL n'a pas connaissance d'incertitude significative sur les projets qu'elle conduit qui serait de nature à remettre en cause la poursuite de son exploitation. Les décisions gouvernementales en 2020 ont permis aux entreprises de BTP de reprendre progressivement les chantiers sous réserve de la mise en place des mesures adéquates de protection de leur personnel et la SPL a pris toutes les précautions demandées auprès des coordonnateurs en matière de sécurité et protection de la santé (CSPS), maitres d'œuvre et entreprises pour la reprise progressive des chantiers. Des retards de 2-3 semaines ont été constatés sur les opérations mais les chantiers ont avancé et les périodes de confinement ont été mises à profit pour lancer les procédures de consultation.

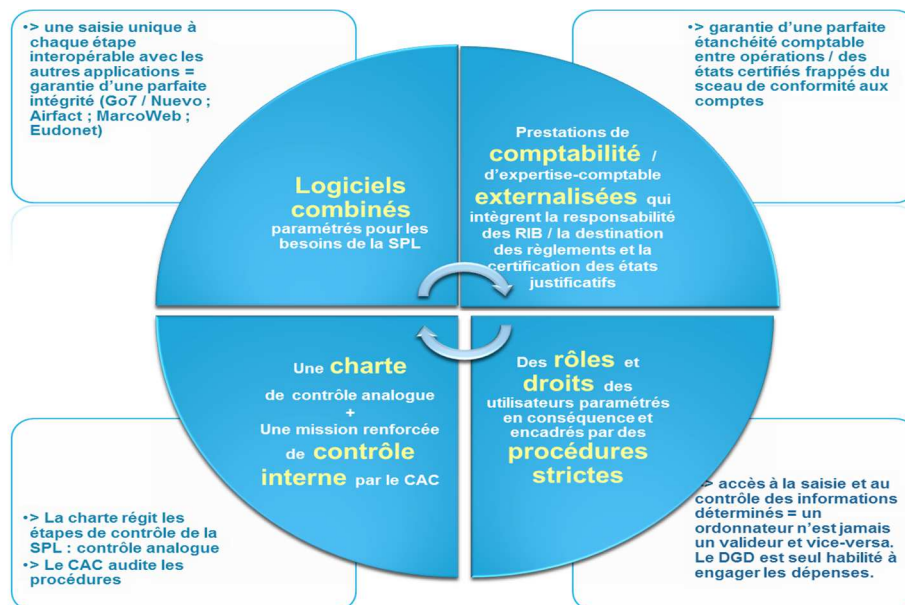
Sur le plan organisationnel, le personnel de la société n'a pas été placé en chômage partiel. La mise à disposition d'accès au réseau à distance et aux outils, la mise en place de la dématérialisation et la généralisation du dépôt sur le portail de facturation CHORUS PRO de toutes les factures (fournisseurs et clients) à régler avaient été anticipées en 2019. Cela a permis à tout le personnel de poursuivre normalement son activité en télétravail. Par ailleurs, la SPL a mis en place depuis la période de confinement des campagnes de paiement hebdomadaires des factures reçues, lesquelles sont réglées à réception pour ne pas aggraver la situation financière des entreprises. Le délai moyen de paiement en 2020 s'est établi à 12 jours. L'expert-comptable de la SPL, le cabinet SEMAPHORES a bénéficié également des mesures de télétravail sans mise au chômage partiel. Enfin, la trésorerie de la SPL alimentée par les appels de fonds de fin d'année 2019 pour préparer l'exercice 2020 a permis de supporter ces dispositions.

Dans le cadre du contrôle fiscal portant sur la période du 01/01/2016 au 31/12/2018, la Direction Générale des Finances Publiques a notifié à la société une proposition de redressement fiscal concernant le traitement de la TVA sur marge appliquée lors de la vente du 30/11/2018 de l'immeuble Alpha à la Ville de Rouen, dans le cadre de la convention publique d'aménagement de la Grand Mare, opération qui a fait l'objet d'un quitus de la ville en 2019. La proposition de rectification fiscale a fait l'objet d'une contestation le 06/02/2020, rédigée avec le concours du notaire en charge de ladite vente, de l'expert-comptable de la SPL et du conseil fiscaliste SVP. La société a diligenté le cabinet d'avocats SEBAN pour l'accompagner dans les suites juridiques à donner à ce dossier, lequel est intervenu auprès de la DGFIP pour présenter la contestation de la SPL. La DGFIP malgré les arguments présentés a maintenu sa position et c'est pourquoi la SPL, en accord avec la ville de Rouen, a proposé de mettre un terme à la procédure engagée et à rédiger un acte modificatif pour que la ville de Rouen sollicite une attribution complémentaire au FCTVA. Le Conseil d'administration en date du 03/12/2020 a approuvé à l'unanimité cette proposition et autoriser le président ou le directeur général à signer l'ensemble des documents nécessaires à la régularisation de ce dossier auprès de la ville de Rouen et de la DGFIP.

#### 4- Procédures et outils du contrôle interne, de la chaîne budgétaire et du contrôle financier de la SPL

##### 4.1 Outils et procédures de contrôle interne et externe des données

Le contrôle permanent est le dispositif d'ensemble qui met en œuvre de façon continue les actions de maîtrise des risques et de suivi de la réalisation de ces actions. Il est assuré par la combinaison d'outils et de process qui visent à sécuriser la SPL et particulièrement sa chaîne budgétaire, financière et comptable. Le schéma ci-dessous présente de manière synthétique l'imbrication des outils et process mis en place et leur finalité :



### L'outil informatique

Pour bâtir avec un maximum de sécurité juridique les pièces administratives des consultations qu'elle est appelée à lancer, la SPL a acquis auprès d'AGYSOFT les droits d'utilisation du progiciel MarcoWeb qui permet une gestion globale du cycle de vie des marchés.

La gestion opérationnelle, financière et comptable de la société est organisée autour d'une gamme de logiciels combinés et paramétrés selon les besoins de l'entreprise et distribuée par la société PROGISEM, certifiée ISO9001 et NF Logiciel Comptabilité Informatisée. Cette gamme comprend notamment l'application de facturation en ligne, AIRFACT, laquelle est connectée au portail de facturation CHORUS PRO et mise à disposition des fournisseurs de la société gratuitement. Dans cette application, les prestations et prix des marchés retenus par la CAO sont importés de la plateforme de consultation MARCOWEB et intégrés sans ressaisie. Les factures sont créées par les fournisseurs, contrôlées et validées par les différents intervenants successifs (mandataire d'un marché, Maître d'œuvre, responsable opérationnel de la SPL, Service Marchés, Comptabilité) de manière entièrement dématérialisée. En 2019, la SPL a généralisé le dépôt des factures via CHORUS PRO pour tout fournisseur ou client, quel que soit le type de contrat, concession, mandat ou fonctionnement. La dématérialisation du contrôle et de la validation des factures a été déployée à l'échelle de la société dans le cadre de process et droits strictement définis.

Les outils sont mis à disposition sur un serveur dont la maintenance est externalisée auprès d'un prestataire indépendant, seul administrateur du système. Une sauvegarde complète interne et externe sur 3 sites différents est automatiquement réalisée chaque jour après 22 heures à l'issue d'une requête de déconnexion automatique de tous les postes.

La SPL en 2020 a mis en place une plateforme sur SharePoint pour partager l'information avec les personnels, les collectivités actionnaires et l'expert-comptable. Y sont déposés les documents contrôlés et validés notamment les CRAC, les états contractuels justificatifs et certifications. Les envois par mails sont supprimés.

### Externalisation de la prestation de comptabilité et d'expertise-comptable

La prestation comptable est externalisée. Elle comprend dans le cadre des missions qui lui sont intégrées la responsabilité des RIB et de la destination des règlements. Ainsi, dans la SPL, aucune personne ne dispose d'une habilitation à créer ou à modifier les coordonnées bancaires d'un tiers, qu'il soit fournisseur, client ou salarié. Ceci contribue à éliminer le risque de fraude financière interne à la société. L'intégration de l'application AIRFACT n'a pas modifié ce processus.

L'expert-comptable indépendant, contrôle et valide les factures désormais dématérialisées qui lui sont transmises par les services de la SPL. Les données informatiques sont transférées automatiquement du logiciel de gestion opérationnel (GO7) au logiciel de comptabilité (Nuevo) auxquels l'expert-comptable se connecte à distance. Dans le cadre d'une nomenclature bilan qui respecte le plan comptable, la SPL comptabilise les factures dans le respect des procédures spécifiques. Un profil d'écriture est proposé qui doit faire l'objet de son contrôle et de sa validation à l'appui des factures proposées au règlement. L'expert-comptable contrôle le RIB attaché à chaque dépense et prépare les campagnes de paiement qu'il soumet au contrôle du service Marchés, pour les dépenses opérationnelles et à la Direction pour les dépenses de structure. Leur accord sur ces campagnes de paiement donne lieu à la préparation par le comptable des ordres de virement qui seront validés par le Directeur Administratif et Financier après contrôle de la trésorerie des opérations et de la structure. Ce dispositif permet une répartition des tâches d'exécution et de contrôle des dépenses avant paiement et ramène le risque de double paiement à un risque quasiment nul. Il est à noter que l'agrément et le paiement des sous-traitants et le traitement des cessions de créances font l'objet d'un traitement particulier encadré dans des procédures dédiées. Aucun incident n'a été à déplorer depuis la mise en place de ces procédures.

Chaque opération confiée à la société fait l'objet d'une ouverture d'opération comptable spécifique opérée par l'expert-comptable qui garantit l'étanchéité comptable de toutes nos opérations. Ainsi, le contrôle de la trésorerie notamment est individuel même si les fonds sont versés dans un compte pool spécifique aux opérations. Les comptes de la structure sont indépendants également, un compte spécifique est ouvert pour la société. Chaque rémunération issue d'une concession d'aménagement fait l'objet d'un mémoire et d'une comptabilisation spécifiques, lesquels sont établis par la SPL et validés par l'expert-comptable. Le règlement de cette dépense opérationnelle suit les mêmes règles exposées en amont.

L'expert-comptable certifie tous les états justificatifs d'assiette de subvention, d'avancement opérationnel ... Etant totalement indépendant, les états certifiés par ses soins sont frappés du sceau de conformité aux comptes et facilitent les contrôles des financeurs et des collectivités.

#### Les procédures et droits informatiques

Les outils mis en place devaient permettre la gestion d'importants volumes d'informations et la connexion simultanée d'utilisateurs, opérationnels, service financier et équipes d'expertises comptables, prestataires externes. L'objectif était de disposer de restitutions chiffrées, validées par le comptable et prenant la forme de comptes de résultat et d'états justificatifs contractuels ou de financements. Les opérations confiées étant très complexes et les financements conséquents, les états produits se doivent d'être très clairs et indiscutables. Le principe proposé a été de sécuriser l'entreprise en adoptant une saisie unique à toutes les étapes, l'ordonnateur n'étant jamais le contrôleur ni même le payeur et vice-versa. Les restitutions du « réalisé » sont issues de la validation comptable sans aucune ressaisie manuelle.

Ainsi les rôles sont définis dans la société et les droits des utilisateurs paramétrés en conséquence. Les actions qui courent de la signature d'une commande / engagement de dépense ou de recette à son paiement ou à son encaissement sont encadrées par des procédures strictes dans lesquelles les rôles des utilisateurs et accès à la saisie et au contrôle des informations sont déterminés. Les principes de ces procédures en sont les suivants :

- Les responsables d'opérations, sous couvert de leur Directeur opérationnel, établissent les besoins et lancent les consultations via le progiciel MarcoWeb. Les assistantes opérationnelles incrémentent la base du logiciel et édite les pièces administratives de la consultation
- A la notification des contrats aux entreprises retenues ;
  - Le service Marchés importe de la plateforme de consultation les DPGF notifiés et créé les marchés dans AIRFACT, forme les fournisseurs à son utilisation
  - Pour les contrats inférieurs aux seuils de consultation, les responsables d'opérations communiquent les consignes d'affectation des dépenses aux assistantes opérationnelles qui saisissent les données d'un marché simplifié dans l'outil de gestion informatique. Une transmission de l'information est adressée automatiquement au service Marchés de la société qui va, à l'issue du contrôle de la saisie et à l'appui des pièces, valider l'engagement de dépense dans l'outil ou procéder aux corrections qui s'imposent. Les pièces sont consignées en version originale au service Marchés.

L'enregistrement, le contrôle et le règlement des factures sont informatisés, ils sont subordonnés au respect d'une procédure spécifique.

- Les factures intégrées de CHORUS PRO sont automatiquement préenregistrées dans l'outil de gestion.
- Les assistantes ont la charge de vérifier et de valider la conformité des factures et leur rattachement à l'opération et l'engagement concernés.
- Les responsables opérationnels valident dans l'outil le service fait
- Seul le service Marchés, à cette issue, est habilité au traitement des pièces et à leur comptabilisation. L'application AIRFACT fonctionne avec les mêmes types de process de validation.

Dès la mise en règlement par l'expert-comptable, l'information comptable remonte dans l'outil de gestion opérationnelle et vient alimenter d'une part les engagements (marchés et factures), les états justificatifs, les comptes de résultats des opérations. Dans ce dernier cas, les responsables d'opérations ont pour mission de chiffrer les prévisions de dépenses et de recettes dans les bilans opérationnels. Ils sont les seuls habilités avec le DAF à pouvoir y procéder.

Les états justificatifs sont paramétrés et édités par le service financier sans aucune ressaisie. Ces mêmes états sont transmis à l'expert-comptable pour les certifications nécessaires.

### Charte de contrôle analogue - Contrôle des process par le CODIR et le commissaire aux comptes

#### **Charte du contrôle analogue**

Une charte définissant les conditions de mise en œuvre du « contrôle analogue » de l'autorité publique par référence à la construction jurisprudentielle du « in house », a été établie et adoptée par les actionnaires de la SPL. Son cadre régit les relations des collectivités en tant qu'actionnaires et clientes de la société, lesquelles ont décidé que le contrôle exercé par elles-mêmes sur la SPL porterait sur ses 3 niveaux de fonctionnement : les orientations stratégiques, la gouvernance et l'activité opérationnelle.

Ce contrôle analogue se matérialise par un suivi des décisions avec reporting et production d'indicateurs à échéances régulières. Il est exercé par les collectivités, par l'intermédiaire de ses représentants au conseil d'administration de la SPL. Deux structures, émanations du conseil d'administration, ont été mises en place pour rendre le contrôle efficient : un comité des risques et une commission d'appels d'offres, toutes deux constituées chacune de membres du conseil d'administration.

Le niveau de contrôle est de différents ordres :

En matière d'orientations stratégiques :

- Décision sur la stratégie et les perspectives financières de la Société exprimées par le « Plan à Moyen Terme » en conformité avec les orientations définies par les collectivités : définition des moyens généraux et enveloppe globale salariale nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques de ses actionnaires ;
- Décisions sur toutes les opérations contribuant à la mise en œuvre des politiques publiques de ses actionnaires en matière d'aménagement.

En matière de gouvernance et d'information financière de la Société :

- Approbation des comptes prévisionnels, comptes et rapports annuels ;
- Suivi de l'activité de la société et de la réalisation du budget ;
- Validation de la politique financière de la société ;
- Modalités de rémunération des opérations.

En matière d'activité opérationnelle de la Société :

- Information sur les opérations en cours dans le cadre des Comptes Rendus Annuels aux Collectivités Locales (les CRAC) sur chacune des opérations confiées ;
- Information sur les caractéristiques des prêts contractés pour le financement des opérations et de la Société
- Reporting régulier de l'activité de celle-ci auprès des services des Collectivités concernées selon les modalités fixées contractuellement ;
- Contrôle annuel par échantillonnage des marchés.

#### **Comité de Direction**

Le dispositif de contrôle permanent a été renforcé par la mise en place d'un comité de direction qui se réunit a minima à fréquence bi-trimestrielle et qui a notamment pour objectif de :

- valider les procédures à formaliser, spécifiques à l'activité ou/et sur les outils de gestion opérationnelle, financier et comptable et de décider des orientations à prendre en conséquence
- de mesurer l'avancement opérationnel par l'examen des prévisions et résultats financiers, de définir les mesures correctives à apporter

→ de collecter les informations et d'homogénéiser les process internes opérationnels  
 Il est constitué du Directeur Général, de son assistante, du Directeur de Développement, du Directeur Administratif et Financier et des 4 Directeurs opérationnels.

### Contrôle des process par les commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes, préalablement à son intervention annuelle sur le contrôle des comptes de la structure, audite les process mis en place. L'opération généralement se déroule sur une journée et donne lieu à un rapport.

A l'automne 2020, l'audit a porté sur les systèmes d'information. Il a eu pour objectif l'évaluation :

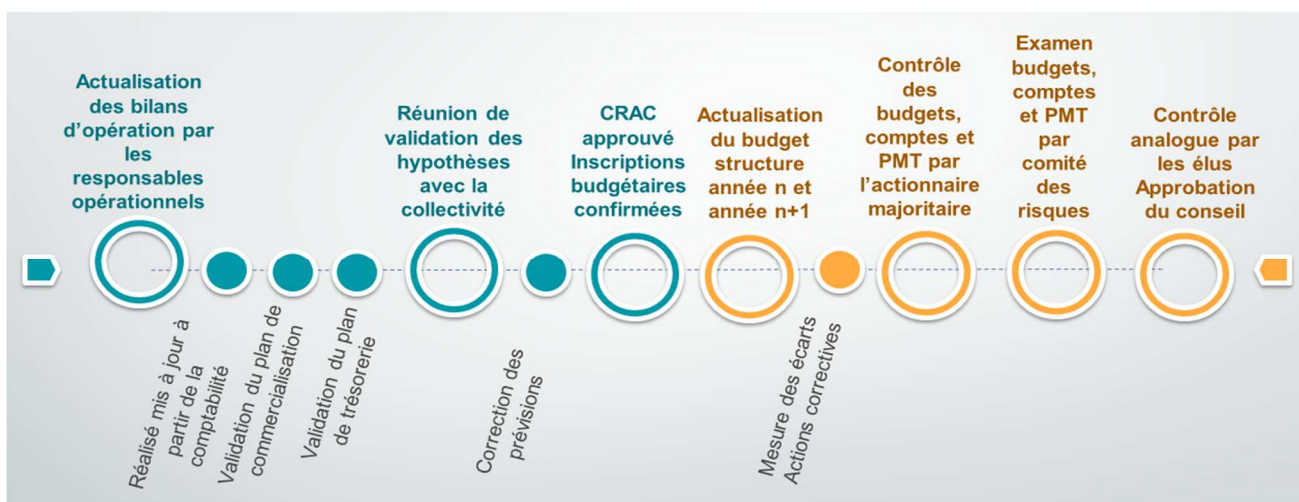
- du niveau de contrôle interne mis en œuvre sur les processus informatiques supportant les applications contribuant à la production de l'information financière,
- de l'efficacité d'une sélection de contrôles embarqués dans ces applications
- de la fiabilité des informations restituées à partir des états considérés comme clés pour l'audit des comptes.

L'approche d'audit par les systèmes d'information mis en place a couvert d'une part la mise à jour de leur connaissance de l'environnement informatique et des principes de gouvernance associés, l'identification des contrôles automatiques et des états clés contribuant aux travaux d'audit, ainsi que la réalisation de tests d'efficacité sur les traitements automatiques structurants. Le commissaire aux comptes a rendu un rapport très satisfaisant sur la sécurisation du système d'information et des processus.

Les process budgétaires et de contrôle financier de la SPL ont été audités en 2019 par le cabinet Mazars lesquels se sont appuyés sur les préconisations de la Fédération des EPL et sur la base d'une cartographie des risques identifiés chez les aménageurs. Le cabinet dans le cadre de sa mission a rendu compte à l'actionnaire majoritaire de quelle manière la SPL satisfait à la neutralisation des risques de nature financière, numérique, opérationnelle et ressources humaines par la mise en œuvre de ses process internes.

### 4.2 Process budgétaires et de contrôle de la SPL

Le schéma ci-après récapitule les process financiers mis en place dans la SPL :



#### Actualisation biannuelle des bilans

Les bilans sont établis en « constaté » (et non pas en « réglé ») pour permettre une lecture de l'avancement opérationnel. On observe en conséquence un décalage d'un mois dans la comptabilisation des factures car les prestations sont facturées à l'issue de leur mois de réalisation.



Actualisés trimestriellement, les bilans sont communiqués deux fois par an : avec un arrêté au 31 décembre et un arrêté au 30 juin et établis en probable par année sur 5 ans. Ils font l'objet d'un triple contrôle : un premier réalisé par le Directeur Général de la faisabilité et du cadencement opérationnel, un second réalisé par le Directeur de Développement qui valide les hypothèses de recettes de commercialisation, et le troisième réalisé par le Directeur administratif et financier (DAF) qui passe en revue toutes les prévisions et questionne le responsable opérationnel sur l'avancement des diverses procédures d'acquisition, de mise en concurrence ... corrige ou valide le plan de financement proposé et la situation prévisionnelle de trésorerie de l'opération. Tout sujet à enjeu fait l'objet d'une présentation et d'un arbitrage par le Directeur Général de la SPL. Les bilans sont copiés dans une campagne de prévisions dédiée qui permet de disposer de restitutions chiffrées pour actualiser le budget de la structure et mesurer l'évolution des bilans opérationnels.

#### Réunion de validation des hypothèses avec la collectivité - Réunions biannuelles de besoins en trésorerie

Les bilans proposés à l'approbation des CRAC font l'objet d'une présentation à la collectivité, par les responsables des opérations, des hypothèses chiffrées dans le cadre d'une réunion appelée de validation des hypothèses du CRAC. A cette réunion participent les services opérationnels, les services financiers de la collectivité concernée et le DAF de la SPL. L'objectif est de partager l'avancement opérationnel, de permettre aux financiers d'anticiper les besoins en trésorerie et d'entendre les contraintes opérationnelles qui peuvent se présenter et qui auraient pour conséquence des reports de crédits sur un exercice ultérieur. C'est ainsi qu'une décision de maintenir au bilan une provision pour un aléa est comprise et partagée de tous.

De la même manière, deux réunions annuelles de trésorerie sont tenues avec les services financiers, la première en mars à l'issue de la réunion de validation des hypothèses et en septembre pour anticiper le budget modificatif de la collectivité. Dans ces réunions, sont revues toutes les inscriptions budgétaires et contrôlées les situations de trésorerie prévisionnelle. Le dossier comprend quatre niveaux d'information pour permettre le suivi budgétaire et les flux de trésorerie :

- a. une extraction des bilans d'opération présentée sur 6 ans représentant l'effort financier de la collectivité
- b. un récapitulatif détaillé par opération sur deux ans, qui présente l'évolution budgétaire et souligne les risques opérationnels qui pourraient générer des reports de crédits sur un exercice ultérieur
- c. un récapitulatif des avances remboursables consenties par les collectivités actionnaires pour financer les opérations confiées.
- d. Un prévisionnel de trésorerie du pool opérations sur 4 à 6 ans

#### Actualisation du compte de résultat de la société

Les budgets pour une année n sont établis en septembre de l'année n-1 sur la base des bilans opérationnels actualisés au 30 juin. Ils sont approuvés en fin d'année n-1.

Les aléas opérationnels peuvent de manière très significative modifier le résultat prévisionnel. C'est pourquoi l'étude de la revue budgétaire est partagée avec les responsables opérationnels qui s'investissent dans la constitution du résultat de la société. Il a été mis en place une réunion de présentation des prévisions des recettes et dépenses opérationnelles dite Séance PRD. Celle-ci a lieu en septembre. Y assistent le Directeur Général, le DAF, son équipe, et tous les responsables d'opérations. Dans le cadre de cette réunion, les responsables opérationnels présentent à l'appui de leur bilan l'avancement opérationnel physique et ce qui en découle en termes chiffrés particulièrement les difficultés opérationnelles et les risques. Un zoom particulier est fait sur les frais de société / rémunérations de la SPL. Cet exercice est également un préalable à la préparation des futurs CRAC (comptes rendus annuels aux collectivités).

Le comité de Direction examine les budgets « produits » issus des bilans actualisés et analyse les risques opérationnels qui remettraient en cause leur estimation. L'objectif est de souligner l'impact global à l'échelle de la société des écarts constatés et de marquer les esprits. Les Directeurs opérationnels sont sensibilisés sur les conséquences chiffrées qu'entraîne une évolution de leurs prévisions.

#### Contrôle analogue, comité des risques et conseil d'administration

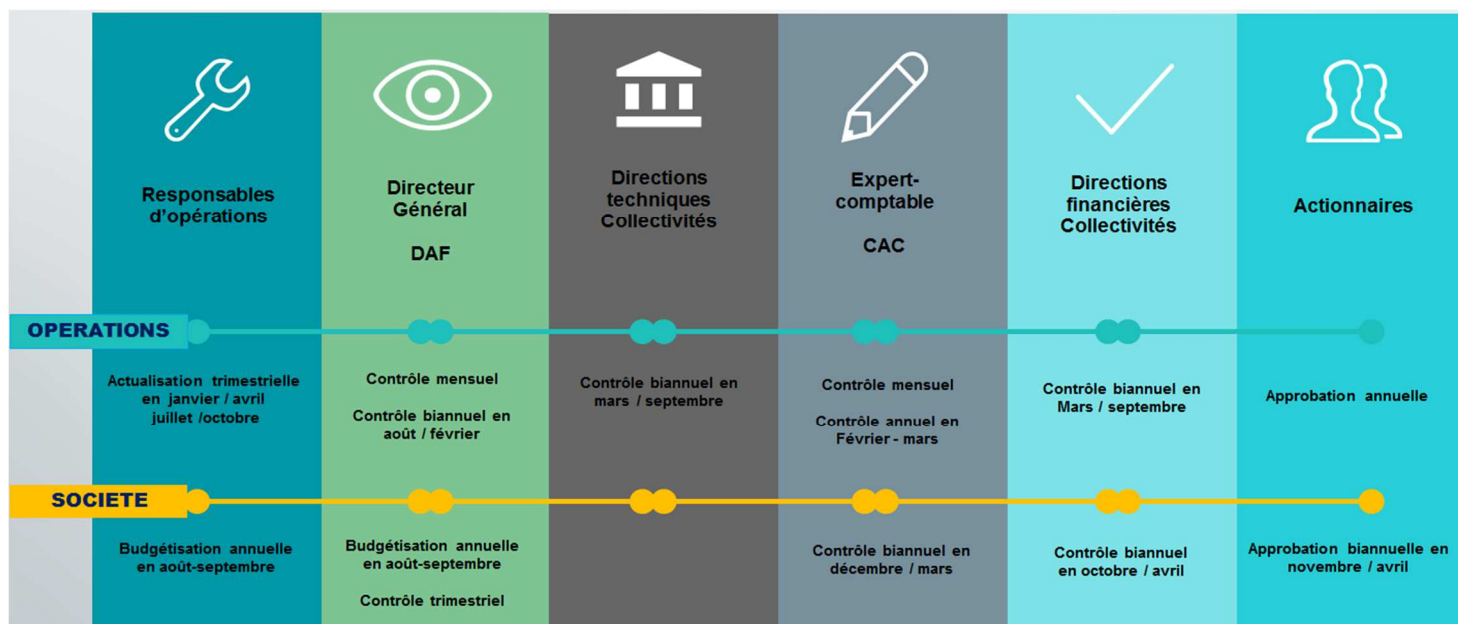
Tel que le prévoit la charte du contrôle analogue, le contrôle et la validation des budgets et comptes de la société sont réalisés par la collectivité actionnaire majoritaire. Ils sont réalisés par la Métropole Rouen Normandie en octobre et avril, préalablement aux comités des risques qui précèdent les conseils d'administration. Son représentant procède à l'examen des budgets ou comptes dans le cadre d'une séance spécifique avec le Directeur Général et le DAF.

Dans le cadre du comité des risques, il rapporte à ses membres les contrôles exercés par ses soins sur la tenue des comptes et des compléments qu'il a demandés le cas échéant. Le comité des risques examine les éléments chiffrés qui seront soumis à l'approbation du conseil d'administration et émet un avis.

Dans le cadre du conseil d'administration, à l'issue d'une présentation des comptes par l'expert-comptable susnommé ou des budgets, le Président du comité des risques rapporte les conclusions du comité sur les éléments produits et les élus procèdent au contrôle analogue de la structure. Il est répondu à toutes les questions et les membres du conseil d'administration délibèrent sur les éléments chiffrés. Les budgets sont approuvés pour l'année n+1 au dernier trimestre de l'année n. Les résultats et les rapports sur les comptes annuels de l'année n sont approuvés au printemps de l'année n+1 par le conseil d'administration et l'Assemblée générale qui suit.

#### Tempo de la chaîne budgétaire et du contrôle financier de la SPL

Le schéma ci-dessous présente sur deux axes de la chaîne budgétaire l'organisation des contrôles par tous les acteurs de la SPL :



## 5- Données chiffrées

### 5.1 Données chiffrées 2020 et prévisions 2021

Le tableau ci-après indique par opération les encaissements et décaissements constatés et la situation de trésorerie au 31/12/2020 après encaissement des appels de fonds de fin d'année. D'autre part, il récapitule les prévisions 2021 issues des bilans actualisés au 31/12/2020.

#### Chiffres d'opérations en K€ TTC

Intitulé	2019	Activité 2020				Prévisions 2021					
	Trésorerie au 31/12/2019	Dépenses	Recettes	Mobil.	Amort.	Trésorerie au 31/12/2020	Dépenses	Recettes	Mobil.	Amort.	Trésorerie au 31/12/2021
<b>Concession</b>	<b>5 472</b>	<b>16 721</b>	<b>20 461</b>	<b>1 700</b>	<b>1 400</b>	<b>11 427</b>	<b>24 155</b>	<b>18 321</b>	<b>4 240</b>	<b>2 200</b>	<b>6 715</b>
<b>METROPOLE ROUEN NORMANDIE</b>	<b>6 631</b>	<b>13 410</b>	<b>17 142</b>	<b>1 700</b>	<b>350</b>	<b>11 881</b>	<b>19 736</b>	<b>13 256</b>	<b>2 790</b>	<b>1 150</b>	<b>5 796</b>
Rouen Flaubert	992	6 152	11 888	1 300		7 443	4 901	2 180			4 837
Plaine de la Ronce	1 448	2 645	1 115	400		1 391	4 007	2 692		800	-1 133
Moulin IV	-104	429				-489	695	1 606			-68
Halage Isover	86	34	600			660	1 486	1 200			210
Elisa Lemonnier	-462	363	150			-628	163	475			-524
Sablonnière	529	1 652	500			-505	5 449	3 371	2 570		-65
Cotoni	670	3				664	916	100			0
ZAC des Coutures Nord	138	69				111	179	123	220		307
Rouen Innovation Santé	1 510	1 015	2 344			2 471	986	180			1 823
Rouen Madrillet Innovation	1 171	854	509		350	595	494	1 329		350	692
Rouen Madrillet Innovation Extension	653	194	37			168	460				-284
<b>VILLE DE CLEON</b>	<b>117</b>	<b>5</b>				<b>111</b>	<b>11</b>				<b>101</b>
Berges de l'Etang - dépenses et recettes	117	5				111	11				101
<b>VILLE DE GRAND QUEVILLY</b>		<b>21</b>				<b>-19</b>	<b>1 449</b>		<b>1 450</b>		<b>657</b>
Grand Quevilly - Matisse 3		21				-19	1 449		1 450		657
<b>VILLE DE NOTRE DAME DE BONDEVILLE</b>		<b>3</b>				<b>-3</b>	<b>32</b>				<b>-29</b>
Friche Leboucher - Notre Dame Bondeville		3				-3	32				-29
<b>VILLE DE PETIT QUEVILLY</b>	<b>-1 385</b>	<b>1 055</b>	<b>2 054</b>		<b>1 050</b>	<b>-346</b>	<b>1 648</b>	<b>1 303</b>		<b>1 050</b>	<b>-1 770</b>
Petit Quevilly Village	-1 385	1 055	2 054		1 050	-346	1 648	1 303		1 050	-1 770
<b>VILLE DE ROUEN</b>	<b>108</b>	<b>2 227</b>	<b>1 265</b>			<b>-197</b>	<b>1 280</b>	<b>3 762</b>			<b>1 960</b>
Luciline	108	2 227	1 265			-197	1 280	3 762			1 960
<b>Mandat</b>	<b>2 858</b>	<b>4 168</b>	<b>5 698</b>			<b>3 276</b>	<b>10 387</b>	<b>9 491</b>			<b>2 557</b>
<b>METROPOLE ROUEN NORMANDIE</b>	<b>1 664</b>	<b>144</b>	<b>1 775</b>			<b>3 284</b>	<b>1 417</b>	<b>188</b>			<b>2 015</b>
Bords de Seine	898	60				827	145				642
Voiries Petit Quevilly	766	32	1 726			2 460	1 152	22			1 331
Voiries Cléon		52	49			-3	120	166			43
<b>VILLE DE CLEON</b>		<b>203</b>	<b>445</b>			<b>244</b>	<b>433</b>	<b>310</b>			<b>119</b>
Centre socio-éducatif		9	36			28	19	11			19
Expertises et voiries		160	200			42	261	219			-3
Groupe scolaire		21	173			153	120	48			81
Pôle Petite Enfance		8	36			28	18	9			18
Centre de loisirs		6	0			-5	14	23			3
<b>VILLE DE PETIT QUEVILLY</b>	<b>1 194</b>	<b>3 813</b>	<b>3 445</b>			<b>-277</b>	<b>8 131</b>	<b>8 066</b>			<b>393</b>
Salle de sports Henri WALLON	-9	31	43								
Groupe scolaire Henri Wallon	516	1 580	1 257			231	2 350	2 574			123
Groupe scolaire Chevreul-Gay	442	1 658	1 463			-370	554	27			-15
Groupe scolaire Quartier Piscine	249	429	407			-138	3 696	3 648			170
Etude de pollution quartier Piscine	-4	25	73			19	4	-14			
Démolition parking Logirep		90	202			-18	1 526	1 832			115
<b>VILLE DE SAINT AUBIN LES ELBEUF</b>		<b>8</b>	<b>33</b>			<b>25</b>	<b>407</b>	<b>927</b>			<b>30</b>
Rénovation d'Equipements publics		8	33			25	407	927			30
<b>TOTAL</b>	<b>8 330</b>	<b>20 888</b>	<b>26 159</b>	<b>1 700</b>	<b>1 400</b>	<b>14 704</b>	<b>34 543</b>	<b>27 812</b>	<b>4 240</b>	<b>2 200</b>	<b>9 272</b>

Le tableau met en évidence la stabilité de l'activité de la société en 2020 et 2021 malgré la crise sanitaire de la COVID19 grâce aux opérations en phase opérationnelle et aux nouveaux contrats confiés à la SPL par ses actionnaires.

Les nouvelles opérations notifiées en 2020 sont les suivantes :

Concessions :

- Matisse III notifiée par la ville de Grand Quevilly le 17/01/2020

Mandats :

- Démolition du parking Logirep notifié par la ville de Petit Quevilly le 17/01/2020
- NPNRU Cléon notifié par la ville de Cléon le 18/02/2020
- Rénovation des équipements publics notifié par la ville de Saint Aubin les Elbeuf le 10/03/2020
- Voiries Cléon notifié par la Métropole le 26/03/2020

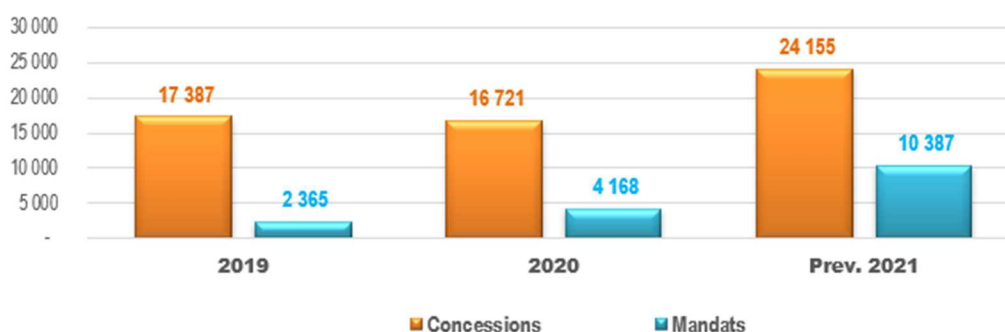
Prestations d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Sans objet

Les résultats des cinq derniers exercices sont communiqués dans l'annexe aux comptes annuels au 31/12/2020 de la SPL Rouen Normandie Aménagement, ci-jointe.

Les dépenses d'opérations pour l'exercice 2020 :

Le graphe ci-dessous met en évidence, en K€TTC, l'évolution des dépenses opérationnelles constatées par type de contrat, de 2019 à 2021 :



En 2020,

- ont été réalisées en mandat : 4 168 K€ TTC
- ont été réalisées en concession : 16 721 K€ TTC

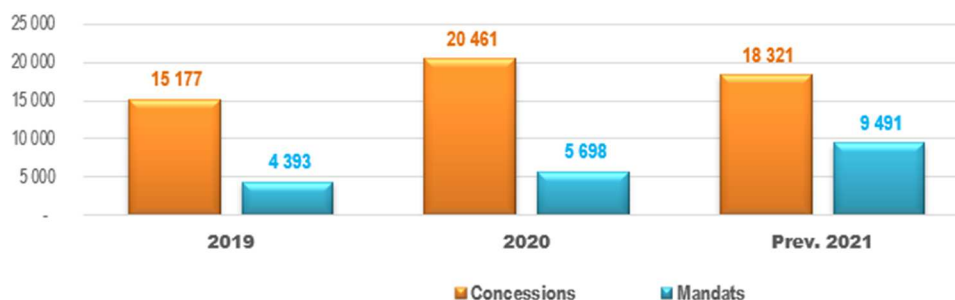
De manière globale, les dépenses sont restées stables entre 2019 et 2020 malgré la crise sanitaire COVID19. Les concessions Petit Quevilly Village, Rouen Flaubert, Elisa Lemonnier, Plaine de la Ronce, Technopole du Madrillet, Luciline, Rouen Innovation Santé et Sablonnière sont en phase opérationnelle. Les concessions Coutures Nord, Matisse III, Friche Leboucher ne le sont pas encore et les Berges de l'Etang sont toujours en sommeil. Les prévisions chiffrées dans les CRAC actualisés au 31/12/2020 présentent une augmentation des dépenses en concession de 44% en 2021 qui s'explique en grande partie par la poursuite de la phase travaux engagée sur l'opération Sablonnière en 2020 d'une part, et par l'entrée en phase opérationnelle de la concession Matisse III (comprenant notamment les acquisitions des terrains de la ville).

Les mandats ont progressé de +76% principalement en raison de l'avancement opérationnel des deux groupes scolaires Chevreul Gay et Henri Wallon en 2020 mais aussi du démarrage du groupe scolaire Piscine, de la démolition du parking Logirep et des mandats NPNRU sur Cléon et Saint Aubin les Elbeuf.

Les hypothèses 2021 sont chiffrées avec une augmentation de 249% dans les CRAC au 31/12/2020, laquelle est générée essentiellement par une grosse activité sur les mandats voiries de Cléon, groupe scolaire Henri Wallon, groupe scolaire Quartier Piscine, et la démolition du parking Logirep.

Les recettes d'opérations pour l'exercice 2019 :

Le graphe ci-dessous présente, en K€TTC, l'évolution des recettes opérationnelles par type de contrat, de 2019 à 2021 :



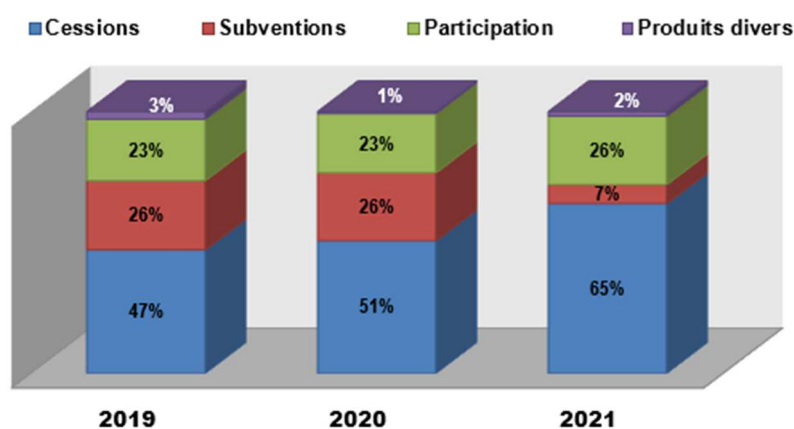
Le montant des recettes en concession et en mandat en 2019 s'établit à :

- ont été réalisées en mandat : 5 698 K€ TTC
- ont été réalisées en concession : 20 461 K€ TTC

Les recettes en mandat proviennent des avances de fonds des collectivités pour régler les dépenses des opérations.

Les recettes de concession proviennent des cessions de terrains, des remises d'ouvrages, des subventions et des participations des collectivités à l'équilibre général des bilans. En 2020, les recettes de commercialisation des terrains représentent 51% des recettes sur concessions, lesquelles concernent principalement les opérations Rouen Flaubert (Rondeau B) et Rouen Innovation Santé. Les recettes de subvention sur Rouen Flaubert appelées en 2018, 2019 et début 2020 ont été réglées en toute fin d'exercice ce qui marque l'écart avec les prévisions de subventions de 2021 chiffrées à la baisse (7% des recettes opérationnelles en 2021 contre 26% en 2020). Les recettes 2021 par rapport à 2020 seront moins importantes (-2140K€TTC) malgré une augmentation prévisionnelle des recettes de commercialisation (Luciline, Rouen Madrillet Innovation, Plaine de la Ronce, Rouen Flaubert, Moulin IV et Sablonnière).

Le graphique ci-dessous présente la composition des recettes opérationnelles par année :



Les commentaires sur le réalisé de l'exercice 2020 et les prévisions pour 2021 sont intégrés au présent rapport plus en aval.

#### Trésorerie :

La trésorerie au 31 Décembre 2020 de l'ensemble des opérations en activité s'élève, à l'issue des appels de fonds de fin d'année, à 14704K€. Cette trésorerie très excédentaire s'explique par ailleurs par les encaissements de recettes sur l'opération Rouen Flaubert en décembre 2020 (cession 5 446K€TTC et subvention Région 2 790K€). La trésorerie prévisionnelle au 31/12/2021 s'élève à 9 272K€.

Les prévisions de trésorerie sont communiquées après validation des hypothèses opérationnelles validées dans le cadre de réunions techniques et financières avec les collectivités (cf. 4.2 Process budgétaires et de contrôle de la SPL). Elles sont conformes aux CRAC présentés pour approbation.

La trésorerie des opérations est mutualisée dans un compte pool et chaque opération dispose d'un compte de liaison dédié. Les prévisions de trésorerie sont établies individuellement pour chaque opération conformément aux prévisionnels d'acquisition d'emprises foncières et de facturation des chantiers. Les recettes de commercialisation et de subvention financent l'avancement opérationnel et génèrent sur certaines opérations des trésoreries très excédentaires ponctuellement ou sur la durée (l'opération Rouen Flaubert bénéficie d'une trésorerie très excédentaire en décembre 2020). Les appels des fonds auprès des collectivités sont réalisés par opération en fonction des besoins de trésorerie uniquement, et pour anticiper les dépenses trimestrielles à venir chiffrées sur les bilans approuvés par les collectivités et dont les crédits ont été préalablement validés dans le cadre des réunions dédiées.

Les fonds opérationnels sont mutualisés, dans le cadre d'une convention financière qui lie la SPL à la Caisse des Dépôts et Consignations, dans un même compte pour d'avantage de souplesse. Une inscription budgétaire peut être inférieure à un besoin réel et avoir peu ou pas d'impact sur la gestion globale de la trésorerie. A noter que les fonds mis à disposition des mandats ne peuvent servir à financer d'autres projets que les leurs.

Dans cette organisation, les frais financiers seraient répartis entre opérations responsables au prorata des déficits de trésorerie occasionnés. Lorsque des produits financiers seront générés, ils seront répartis au bénéfice des opérations créditrices et « prêteuses » aux opérations le nécessitant. Le calcul des frais et produits financiers est traité uniquement par l'expert-comptable dans le cadre de ses missions, il y procède à chaque fin d'exercice.

#### L'endettement de la société

Sur emprunts et court terme au 31/12/2020 :

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 1 050 000 €.

N° OP	NOM OPERATION	BANQUE	NUMERO	MONTANT PRÊT	MONTANT LIBERE	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/20	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	GARANTIE
6009	Concession Petit Quevilly Village	Crédit Coop.	06/16127180	3 150 000	3 150 000	1 050 000	1 050 000		-	Garantie solidaire de la ville de Petit-Quevilly à hauteur de 80%
<b>TOTAL</b>				<b>3 150 000</b>	<b>3 150 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 050 000</b>		<b>-</b>	

Concession Petit Quevilly Village : l'emprunt de 3 150 000 € a été contracté auprès du crédit coopératif le 26/01/2017 en prêt à taux fixe. Mobilisé au 31/12/2018 : 3 150 000€. Dernière échéance 01/11/2021. Capital restant dû au 31/12/2020 : 1 050 000 €

Sur avances remboursables au 31/12/2020 :

Les dettes d'avances remboursables auprès des collectivités actionnaires s'élèvent à 25 343K€ au 31/12/2020.

Ces dernières sont couvertes par les recettes foncières à venir inscrites aux bilans des opérations d'aménagement approuvés par les collectivités dans le cadre des comptes rendus annuels aux collectivités (CRAC). Ces avances sont mobilisées et remboursées dans le cadre d'échéanciers de mobilisation et de remboursement approuvés également par la collectivité dans la même temporalité.

Elles sont mises place pour éviter le recours à l'emprunt dont les coûts financiers imputés aux opérations seraient supérieurs à ceux supportés par les collectivités dans le cadre de leurs emprunts auprès de la BCE.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la mobilisation et de remboursement des avances consenties par les collectivités au profit des concessions d'aménagement confiées à ce jour à la SPL :



### Délais de règlement :

Il est précisé que les délais de règlement des factures fournisseurs sont :

- de 30 jours dans le cadre des mandats conformément au Code de la Commande Publique
- de 30 jours également pour les factures relatives au fonctionnement de la société
- de 30 jours pour les factures de société

Les délais de règlements pour l'année 2020 ont été les suivants :

#### Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement en cours de l'exercice

	Article D. 441 II. - 1° : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II. - 2° : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	1231					386	21					21
Montant cumulé des factures concernées TTC	16 325 303,52	2 752 770,99	-682 576,74	4 803,77	-2 210,42	2 072 787,60	9 789 311,24	66 839,75	68 388,65	779,15	61 913,93	197 921,48
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	89,03%	14,43%	-3,53%	0,03%	-0,01%	10,91%						
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année							98,02%	0,67%	0,68%	0,01%	0,62%	1,98%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

## 6- Commentaires sur les opérations

Les principaux faits marquants sont, par type de cadre juridique de contrat et opérations, les suivants :

### CONCESSIONS D'AMENAGEMENT :

#### 6000 - Concession Rouen Flaubert

L'année 2020 a été marquée par la gestion de l'après Lubrizol dans le contexte de la crise sanitaire sans remettre en cause la réalisation du quartier. Sur les sujets risques industriels et naturels, et nature et biodiversité en ville, objectifs de la concertation lancée sont de définir comment rendre le quartier résilient vis-à-vis des risques, et d'améliorer l'intégration de la nature et de la biodiversité en Ville dans le projet.

Les premières opérations le long de l'avenue Jean Rondeaux ont démarré avec la cession du macrolot Rondeaux B2 à Linkcity et le lancement de la réalisation d'environ 9000m<sup>2</sup> de bureaux et de 256 logements. Les travaux de voiries anticipées et de remblais première phase se sont achevés.

L'équipe opérationnelle s'est mobilisée dès la première phase de confinement pour lancer les travaux de pré-aménagement qu'il était possible de réaliser pour soutenir l'économie. Ainsi ont été lancés les travaux de dépollution par biotertre de la zone Touareg et les travaux de réalisation de la plateforme de gestion des terres.

Perspectives 2021 :

Le premier semestre sera marqué par la poursuite de la concertation première phase qui se poursuit avec la tenue d'ateliers citoyens. Un bilan de cette première phase de concertation sera réalisé en juin 2021. Une deuxième phase pourra alors être organisée fin 2021- début 2022 sur les sujets de la mobilité, des équipements publics et de la qualité des logements.

Le deuxième semestre permettra la reprise des études du parc du canal en intégrant les résultats de la concertation première phase, en vue d'un démarrage du chantier en 2022. L'année 2021 verra également l'établissement du PRO/DCE et la consultation des entreprises pour les aménagements du secteur Rondeaux, chantier devant se dérouler de 2022 à 2025 en coordination avec le développement des constructions sur ce secteur du quartier.

La commercialisation de ce secteur va se poursuivre avec le développement des macrolots Rondeaux B1 et Rondeaux A. Le développement du secteur du canal va également se poursuivre avec la définition du programme sur le triangle Béthencourt et la reprise des échanges sur le macrolot 11

### **6005 - Concession Plaine de la Ronce**

L'année 2020 a vu la réalisation des fouilles archéologiques sur la phase 2 à Isneauville et Fontaine sous Préaux ainsi que le démarrage des travaux d'aménagement sur ce secteur en août. Les appels d'offres ayant permis de désigner les opérateurs ont été menés au premier semestre 2020. La subvention des travaux de la phase 2 a été notifiée par la Région Normandie fin 2020. L'avant-projet du nouvel ouvrage de franchissement de la RN 28 a également été établi et présenté en 2020. Sur le volet commercialisation, la Plaine de la Ronce a connu une très bonne commercialisation avec 3 terrains vendus sur la phase 1. Par ailleurs, la Métropole a répondu à une manifestation d'intérêt pour la BNF en vue de la création d'un conservatoire national de la presse et d'un centre de conservation des collections sur une surface en 1<sup>ère</sup> phase de 40 000m<sup>2</sup> de terrain. Enfin, GRDF a organisé un concours de promoteurs en vue du regroupement de ses sites sur un terrain de la phase 2.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 verra la fin des travaux d'aménagement de la phase 2 et l'acquisition du foncier de cette phase à l'EPF Normandie ainsi que la poursuite des études de l'ouvrage d'art. La consultation des travaux pour la phase 3 sera lancée en 2021. Il est prévu 2 cessions et 5 compromis de vente en 2021.

### **6006 - Concession Moulin IV**

L'année 2020 a été consacrée à la commercialisation des différents lots ; la désignation des attributaires sera soumise à l'arbitrage de la Métropole. La notification des avenants de prolongation de la concession et de la convention d'avance a par ailleurs été approuvé par l'autorité concédante.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 sera marquée par la réalisation de la phase opérationnelle de la ZAE et la vente des premiers terrains.

### **6007 - Concession Le Halage**

L'année 2020 a permis d'obtenir l'autorisation administrative loi sur l'eau à l'issue d'une enquête publique. Les négociations foncières avec la société Saint Gobain propriétaire du site ont été poursuivies et ont permis de trouver un accord sous réserve de mise en œuvre d'une procédure tiers demandeur.

Perspectives 2021 :



L'année 2021 permettra d'acquérir le foncier par l'EPFN, de désigner les entreprises et de démarrer les travaux de dépollution et d'aménagement de la ZAC. Il n'est pas prévu de cession de terrain en 2021.

#### **6009 - Concession Petit Quevilly Village**

L'année 2020 a permis la livraison des premiers immeubles de logements et l'accueil de nouveaux habitants. La commercialisation des terrains s'est poursuivie avec la réalisation d'une vente permettant la construction d'un immeuble de logements sur le secteur Porte Diane. Un appel à projets auprès d'investisseurs et de promoteurs a été lancé afin d'attribuer les derniers lots de terrains et a conduit à la signature de deux compromis de vente pour la construction d'immeubles collectifs et de maisons de ville. Par ailleurs, le programme de rénovation des voiries a été engagé en coordination avec la construction et la livraison des premiers immeubles d'habitation. La Place de l'hôtel de Ville et la rue Jacquard ont été rénovées et livrées soutenant ainsi l'attractivité du quartier Petit-Quevilly Village.

##### Perspectives 2021 :

L'année 2021 permettra de poursuivre la cession des terrains avec quatre ventes l'engagement des travaux de constructions d'immeubles collectifs, de maisons de villes et de la supérette, équipement essentiel pour l'attractivité du quartier. Deux immeubles collectifs seront livrés et permettront l'accueil de nouveaux habitants. Par ailleurs, le programme de rénovation des voiries sera poursuivi avec la rénovation de rue porte de Diane.

#### **6010 - Concession Elisa Lemonnier**

L'activité 2020 s'est traduite par la première phase des travaux de réaménagement du parking de la Direction de l'Eau de la Métropole ainsi que des travaux de finition (voirie / trottoirs) suite à la mise en service du Crématorium. Aucune vente n'a été réalisé.

##### Perspectives 2021 :

L'année 2021 verra se terminer les travaux de réaménagement du parking de la Direction de l'Eau de la Métropole ainsi que la fin de la piste cyclable jusqu'au lycée. Une cession est prévue en 2021.

#### **6012-6013 - Concession Sablonnière - Cotoni**

L'activité principale de 2020 fut la maîtrise totale du foncier de la ZAC, le démarrage des travaux d'aménagement de la ZAC Sablonnière avec la mise au point préalable du dossier de consultation et la procédure d'attribution des marchés. La convention de financement par la Région a été mise en place et la subvention accordée fin 2020. Le dossier de réalisation a été approuvé en 2020. Un compromis de vente a été signé pour plusieurs lots.

##### Perspectives 2021 :

2021 verra la fin des travaux d'aménagement de la ZAC, le réaménagement de la rue Cotoni. Il est par ailleurs prévu la signature de 5 compromis de vente et 3 actes de vente.

#### **6014 – Friche Leboucher**

En 2020 l'avancement opérationnel a été impacté par la crise sanitaire et le recours concernant les résultats du scrutin municipal. Un travail de concertation a été effectué entre la ville de Notre Dame de Bondeville, les services de la DDTM en charge du PPRi, les services de la Métropole en charge du PLUi et RNA afin d'envisager une mise en compatibilité des différents documents réglementaires. Sur la base de ces nouvelles données, une nouvelle étude de faisabilité a été réalisée par le cabinet ARA.

##### Perspectives 2021 :

Les négociations amiables entre la ville et les propriétaires du site se poursuivront début 2021. En fonction de leurs avancées, et dès stabilisation des documents d'urbanisme, le dossier de DUP déjà préparé, sera déposé. Les négociations en cours avec les propriétaires pourraient faire évoluer les conditions d'intervention de RNA : la partie du projet dédiée aux futurs logements pourrait être prise en charge directement par le propriétaire sur la base d'un cahier des charges établi par la ville, tandis que RNA accompagnerait la ville sur le secteur dédié aux équipements publics.

### **6017 – ZAC des Coutures Nord**

L'année 2020 a été consacrée à la poursuite des études et à la préparation de la phase opérationnelle de cette concession d'aménagement notamment par un travail approfondi sur le respect de la biodiversité.

#### Perspectives 2021 :

L'année 2021 sera marquée par le rachat de foncier à la SNCF et la mise en place des aménagements de protection du site (clôtures) aux abords du talus de la voie ferrée. Le résultat d'exploitation de l'opération est excédentaire et sera actualisé à l'avenir en fonction des besoins réels de l'opération.

### **6018 – Matisse III**

L'année 2020 a permis de mettre en place une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire, de définir le plan de masse du projet, le règlement du futur lotissement et enfin d'étudier la faisabilité d'un programme de maisons de ville en lieu et place d'un petit collectif, envisagé initialement.

#### Perspectives 2021 :

La méthodologie concernant la dépollution du site validée par la DREAL et BURGEAP en 2020 devra être adaptée pour limiter les restrictions d'usages éventuelles liées à la pollution résiduelle du site. S'en suivra le dépôt du permis d'aménager ainsi que la commercialisation des parcelles à bâtir.

La faisabilité d'un programme de maison de ville devra être confirmée au regard des règles de recul inscrites dans l'OAP dédiée.

### **6034 - Rouen Innovation Santé**

L'année 2020 a permis de confirmer les marques d'intérêts par la vente des îlots A, H et I1 de la ZAE. Le premier programme de 9 500m<sup>2</sup> sur l'îlot A permettra la réalisation de bureaux dédiés à l'activité médicale, de services et de logements (résidences étudiantes et de jeunes actifs). Le deuxième programme, mené par le groupe Odyssee Immobilier, prévoit l'installation du siège social du centre de prévention et d'accompagnement dialyse ANIDER, d'un nouveau programme de crèche de 60 berceaux et de bureaux. La livraison de ces programmes est programmée mi-2022.

#### Perspectives 2021 :

D'un point de vue opérationnel, 2020 a permis la préparation des travaux d'entrée de ZAC à mener à compter du printemps 2021 pour une durée de 18 mois. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du Campus Rouen Normandie Santé, le plan d'aménagement de la ZAC sera adapté pour mieux répondre aux besoins des différentes structures présentes sur le périmètre du campus.

### **6035 - Concession Luciline**

L'année 2020 a été marquée par l'accompagnement des livraisons des programmes de constructions en cours (îlots J et A2) et l'achèvement des démolitions des bâtiments Jaguar et Snooker. L'accompagnement du FEDER pour cette opération s'est poursuivi dans l'année et a permis de ramener la part de financement de la ville des opérations Fonds Friches du programme 2019/2020 établi à 10% au lieu de 40%. D'un point de vue commercial, la vente de l'îlot F2 à ATOME IMMOBILIER a été réalisée en fin d'année, la vente de l'îlot D1 à Bouygues Immobilier programmée au printemps 2021.

#### Perspectives 2021 :

L'année 2021 sera marquée par la poursuite des échanges avec le groupe GUEZ pour la réalisation de l'îlot I1 lui appartenant, la signature et le versement des premiers fonds de la convention de participation associée. La préparation de la nouvelle phase opérationnelle des espaces publics et le programme de démolitions Univers Auto / BravoZ qualifiera également l'année. La trésorerie déficitaire de l'opération en 2020 sera rééquilibrée en 2021 par la recette de charges foncières de l'îlot D1 et le versement d'une participation émanant de l'autorité concédante.

### **6802- 6803 - Concession Rouen Madrillet Innovation et Extension**

En 2020, pour permettre le développement de futurs projets dont la possible implantation de SAFRAN, des études ont été menées sur Rouen Madrillet Innovation : circulation, pédologiques, géotechniques, topographiques, diagnostics phytosanitaires.... Concernant les travaux, la ZAC Initiale a vu se concrétiser les travaux de viabilisation du secteur AD2 (et de ses accès sur l'avenue Newton), les travaux du parc paysager aux abords du CESI, et le démarrage de travaux confortant le massif boisé aux abords d'AD5.

Sur la ZAC d'Extension, les travaux aux abords du projet We Hub ont débuté dans le respect de la ceinture boisée préservée et des arbres remarquables identifiés.

Enfin, concernant l'avancement commercial, quatre parcelles ont été promises à la vente et une a été vendue.

Perspectives 2021 :

Les études en cours seront poursuivies. Elles intégreront les ambitions environnementales de RNA et permettront la poursuite des travaux de paysagement du secteur AD2, l'aménagement des secteurs AD1, AD3, AD5 et AD7/8 en fonction du bon déroulement de leur commercialisation. Les promesses de ventes signées en 2020 devraient permettre la cession de la 2ème phase de We Hub, des parcelles TEMPERIA, MECA HP et CONCEPT TY.

**6810 - Concession Berges de l'Etang**

La ville menant une importante opération dans le cadre du NPNRU, l'opération des Berges de l'Etang a été mise en sommeil depuis 2019.

Perspectives 2021 :

Selon orientations de la collectivité à venir.

**MANDATS :**

**5001 - Bords de Seine (mandat de réalisation) :**

L'année 2020 a été marquée par la fermeture du parc de la Presqu'île Rollet et notamment du Bassin aux Bois en raison des opérations de dépollution du bassin à la suite de l'incendie de Lubrizol survenu le 26/09/2019 et des 2 périodes de confinements en raison de la crise sanitaire.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 sera marquée essentiellement par la réouverture complète du parc de la Presqu'île Rollet au printemps 2021, à la suite d'importants travaux de reprises des plantations et végétaux sur le Bassin aux Bois.

En raison de la crise sanitaire, la reprise des études pour l'aménagement des abords du futur bâtiment 105 et la finalisation de la promenade fluviale est reportée à mi-2022. L'objectif étant de démarrer les travaux à l'issue de l'ARMADA 2023.

**5003 - Salle de sport Henri Wallon (mandat de réalisation)**

Concernant la Salle de sport Henri wallon, l'année 2020 a permis de lever les dernières réserves liées à la garantie de parfait achèvement.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 permettra d'obtenir le quitus de l'opération.

**5004 - Voiries Petit Quevilly (mandat de réalisation)**

Concernant l'opération de rénovation des voiries adjacentes autour du projet Petit Quevilly Village, l'activité 2020 a permis de désigner les entreprises de travaux et de lancer la consultation pour la désignation d'une maîtrise d'œuvre enfouissement de réseaux.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 permettra d'engager les premières rénovations des voiries, en particulier le parvis de l'église St Pierre et la rue Pierre Corneille et ce en coordination avec l'aménagement de la ZAC Petit-Quevilly.

**5006 - Groupe scolaire Henri Wallon (mandat de réalisation)**

L'activité 2020 a permis de fiabiliser le planning de réalisation et d'engager les travaux de réhabilitation en coordination avec la Ville de Petit Quevilly et les usagers du site.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 permettra de livrer à la collectivité les ouvrages au fur et à mesure de leur réhabilitation.

#### **5007 - Groupe scolaire Chevreul Gay (mandat de réalisation)**

L'activité 2020 a permis d'obtenir de livrer à la collectivité l'ouvrage au mois d'octobre 2020.  
Perspectives 2021 :

L'année 2021 permettra de lever les dernières réserves liées à la garantie de parfait achèvement et d'obtenir le quitus de l'opération.

#### **5008 - Groupe scolaire quartier Piscine (mandat de réalisation)**

L'activité 2020 a permis de finaliser les études de conception, obtenir le permis de construire et désigner les entreprises en charge des travaux.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 permettra d'engager les travaux de construction en vue d'une livraison du groupe scolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2022.

#### **5009 – Pollution quartier Piscine (mandat d'études)**

L'année 2020 a permis de définir les modalités de gestion des sols et de rédiger les plans de gestion des terres en coordination avec la Ville de Petit Quevilly et les services de l'Etat.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 permettra d'obtenir le quitus de l'opération.

#### **5010 – Démolition du parking Logirep (mandat de réalisation)**

Concernant la démolition du parking souterrain dit « Logirep » au sein du quartier de la Piscine, l'année 2020 a permis de désigner les prestataires, engager les études et obtenir le permis de démolir.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 permettra d'engager la procédure de référé préventif, de désigner les entreprises de démolition et d'engager les travaux.

#### **5011 – Rénovation des équipements publics de Saint Aubin les Elbeuf (mandat de réalisation)**

La convention de mandat d'études et réalisation a été notifiée le 04/03/2020 par la ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Afin de définir les besoins et les ambitions des rénovations des 2 équipements publics, un marché de programmiste a été lancé. La mission a démarré en septembre 2020.

Perspectives 2021 :

En 2021, à l'issue de la finalisation de la mission de programmiste, 2 équipes de maîtrise d'œuvre (une équipe de MOE par bâtiment) seront désignées et mèneront les études nécessaires à la rénovation des 2 bâtiments, avec pour objectif un démarrage des travaux en fin d'année.

#### **5015-19 – NPNRU Cléon Saint Aubin les Elbeuf (mandat de réalisation)**

L'année 2020 a été marquée par la notification du mandat et la désignation des prestataires et la réalisation des premières études du projet de renouvellement urbain. La réalisation des espaces publics est régie par un groupement de commandes Ville / Métropole permettant de mutualiser les études de conception et de réalisation de ce programme et ainsi d'assurer une cohérence générale.

Perspectives 2021 :

L'année 2021 sera marquée par le lancement du concours d'architectes pour la construction du pôle équipements de la commune et la réalisation de l'AVP de voiries des espaces publics dont l'approbation en fin d'année marquera le lancement des autorisations environnementales à mener l'année suivante.

#### **5020 – Voiries Cléon (mandat de réalisation)**

L'année 2020 a été marquée par la notification du mandat et la désignation du groupement de maîtrise d'œuvre des espaces publics et le lancement de la phase diagnostic et Esquisse du projet de renouvellement urbain. La réalisation des espaces publics est régie par un groupement de commandes Ville / MRN permettant de mutualiser les études de conception et de réalisation de ce programme

#### Perspectives 2021 :

L'année 2021 sera marquée par la réalisation de l'avant-projet de voiries des espaces publics dont l'approbation en fin d'année marquera le lancement des autorisations environnementales à mener l'année suivante.

### **ASSISTANCES A MAITRISE D'OUVRAGE :**

#### **7009 - Reconversion de l'Aître Saint Maclou**

La mission s'est achevée à l'été 2020 à l'issue de la livraison de l'ouvrage.

#### **7014 - OPAH RU 3**

Concernant l'OPAH RU3, l'année 2020 a permis le dépôt de 16 logements dont 10 concernant des propriétaires bailleurs et 6 concernant des propriétaires occupants. Une étude particulière a été réalisée sur les immeubles du quartier République de la Ville d'Elbeuf afin d'accompagner le projet NPNRU de la Ville.

#### Perspectives 2021 :

Pour l'année 2021, Une vingtaine de logements feront l'objet de dossiers déposés.

#### **7015 – Programme halle sportive Madrillet**

Sur les bases du scénario retenu fin 2019, un programme détaillé a été rédigé par le programmiste, en concertation avec les différents acteurs dont les établissements d'enseignement, futurs gestionnaires.

#### Perspectives 2021 :

Dès retour formalisé des établissements d'enseignement confirmant leur prise en charge de la gestion du futur équipement, RNA pourrait accompagner la MRN pour la réalisation de cet équipement via une mission de mandat.

## **III - RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2020**

### **1- Bilan et comptes de l'exercice 2020**

Le bilan de la Société arrêté au 31 décembre 2020 répond aux exigences comptables. Bilan et compte de résultat sont complétés par des annexes détaillées.

En application d'un règlement du Conseil National de la Comptabilité en date du 23 juin 1999, le bilan et les comptes de la société sont désormais complétés par des annexes relatives aux comptes rendus annuels aux collectivités locales, documents dont l'établissement est obligatoire.

Une présentation simplifiée des chiffres du compte de résultat "Société" avec regroupements de comptes et ventilation remaniée figure dans les tableaux ci-après :

Le compte de résultat de la société au 31/12/2020 présente un bénéfice de +284K€ avec :

- un total de charges de 2 083 K€
- un total de produits de 2 367 K€

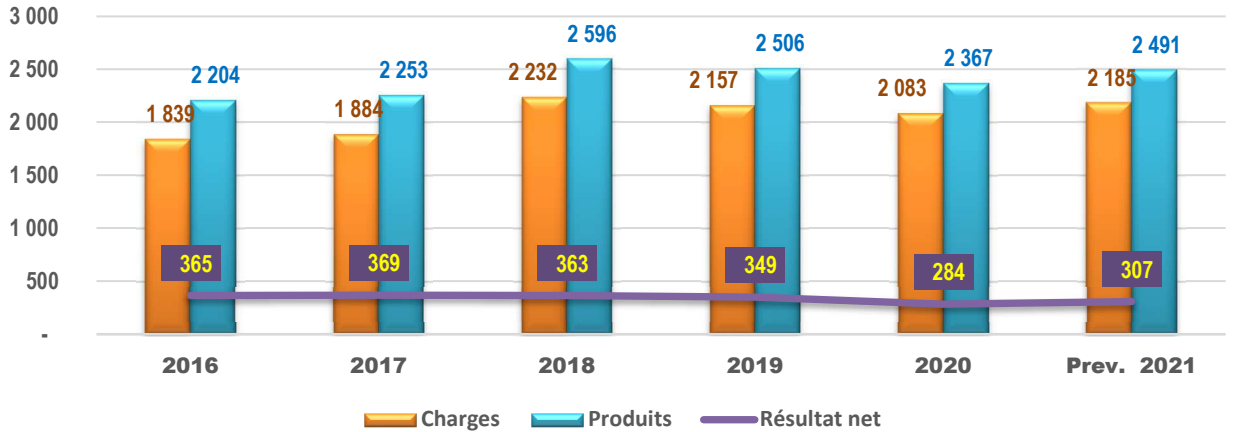
Le budget de la SPL, établi en novembre 2019 de manière très prudente pour tenir compte des conséquences de l'incendie Lubrizol sur les opérations, avait été chiffré avec un résultat prévisionnel de +191K€, soit un écart par rapport au budget initial de +92K€.

### **RESULTATS 2019 - 2020 en milliers d'euros**

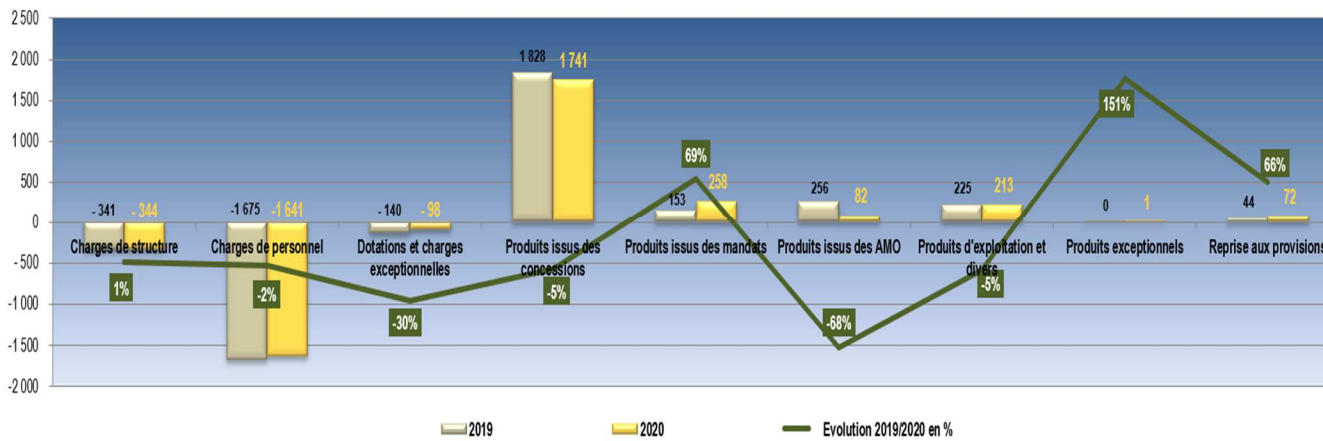
	2019	2020			
	Résultats	Résultat	Evolution	Budget	Ecart
Charges	2 157	2 083	-74	2 149	-66
Produits	2 506	2 367	-139	2 341	26
<b>Résultat net</b>	<b>349</b>	<b>284</b>	<b>-65</b>	<b>191</b>	<b>92</b>

Par rapport aux résultats de 2019, on constate une évolution de -65K€ qui s'explique par les effets de la crise sanitaire et une compensation moindre de la fin des opérations de renouvellement urbain sur la ville de Rouen par l'opération Rouen Flaubert, ralentie suite à l'incendie Lubrizol et à l'engagement de la concertation.

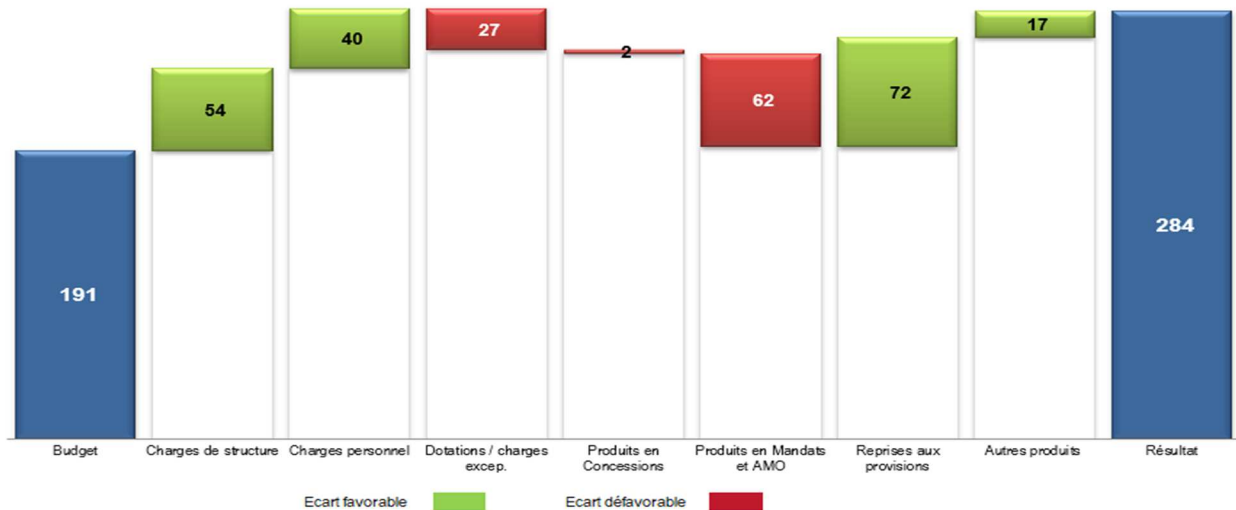
Le graphique ci-dessous présente l'évolution des résultats de la société sur 6 ans chiffrés dans le cadre du plan à moyen terme actualisé. Il est rappelé qu'au 30/06/2015, dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine, la SPL a absorbé la SEM Rouen seine aménagement, 2016 était le premier exercice avec le périmètre actuel. Le graphique met en évidence la stabilité financière de la SPL depuis 4 ans.



Le premier graphique ci-dessous présente l'évolution des charges et des produits sur 2 exercices : 2019/2020



Le second graphique ci-dessous présente les écarts budgétaires constatés : budget 2020/résultats 2020



**Les charges évoluent de -74K€ de 2019 à 2020, les principaux écarts sont les suivants :**

	2019	2020			Ecart sur Budget initial
	Résultat au 31/12/2019	Résultat au 31/12/20	Evolution ds résultats	BUDGET CA11/2019	
Achats (sous-traitance) et fournitures consommées	18	18	0	28	-10
Prestations de gestion (expertise comptable et conseil)	66	65	-1	70	-5
Frais et prestations de mutualisation / autre sous-traitance	4	4	1	5	-1
Personnel de remplacement	0	1	1	1	0
Frais de déplacements	27	14	-13	26	-12
Autres services extérieurs (assurances, maintenance, locations ...)	192	221	29	241	-20
Impôts et taxes	34	21	-13	27	-6
Charges de personnel	1 675	1 641	-34	1 681	-40
<i>Personnel détaché</i>	14	3	-17	-	-3
<i>Personnel de la structure</i>	1 619	1 614	-5	1 626	-12
<i>Formation et autres frais de personnel</i>	42	30	-12	55	-25
Autres charges d'exploitation	0	1	0	1	0
Charges financières	0	-	0	-	0
<b>Total de charges avant impôts et éléments exceptionnels</b>	<b>2 016</b>	<b>1 985</b>	<b>-31</b>	<b>2 079</b>	<b>-94</b>
Dotations amortissements et provisions	140	98	-42	71	27
Charges exceptionnelles	0	-	0	-	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 157</b>	<b>2 083</b>	<b>-74</b>	<b>2 149</b>	<b>-66</b>

→ **Une stabilité des charges de structure (+1%) : Résultat 2019 : 341K€ / Résultat 2020 : 344K€ (Evol.+3K€) Budgété 37K€ :**

- Sans évolution : 88K€
  - Achats sous-traitance / fournitures
  - Prestation de gestion / expertise comptable
  - Autres sous-traitance
  - Autres charges d'exploitation
  - Charges financières

Les écarts budgétaires (-16K€) sont consécutifs au confinement sanitaire et à la non-consommation des provisions en sous-traitance

- Frais de déplacement : 14K€ Evol. 2019/2020 : -12K€ (confinement sanitaire)
- Services extérieurs : Evol. 2019/2020 : +29K€ > dont location de 10 vélos électriques et de leur parking / investissement informatique sur la dématérialisation / honoraires d'avocats (contrôle fiscal et incendie Lubrizol) Ecart budgétaire (-20K€) > copropriété et affranchissement (confinement) / maintenance informatique et honoraires avocat contrôle fiscal
- Impôts et taxes : 21K€ Evol. 2019/2020 : -13€ > taxes foncières / CVAE Ecart budgétaire (-6K€) CVAE

→ **Une baisse de 2% des charges de personnel : Résultat 2019 : 1675K€ / Résultat 2020 : 1642K€ (Evol. -33K€) Budgété 1682K€ :**

	2019	2020			Ecart sur Budget initial
	Résultat au 31/12/2019	Résultat au 31/12/20	Evolution ds résultats	BUDGET CA11/2019	
Personnel de remplacement	0	1	1	1	0
Charges de personnel	1 675	1 641	-34	1 681	-40
<i>Personnel détaché</i>	14	3	-17	-	-3
<i>Personnel de la structure</i>	1 619	1 614	-5	1 626	-12
<i>Formation et autres frais de personnel</i>	42	30	-12	55	-25

Les charges de personnel sont constituées de 2 items dans le compte de résultat :

- Le personnel de remplacement : intérimaires
- Les charges de personnel

- Personnel détaché
- Personnel de la structure
- Formation et autres frais de personnel

Cette présentation a pour objectif de mettre en évidence le risque social qui pèse sur la SPL. Les coûts fixes de charges de personnel liées à un contrat de travail représentent 77% des charges de la société à différencier des charges de personnel ponctuelles de courte durée.

Le total des charges de personnel évolue de la manière suivante :

- **Personnel de remplacement : 1K€ Evol. 2019/2020 : +1K€**
- **Charges de personnel : 1641K€ Evol. 2019/2020 : -34K€ - Ecart budgétaire : -40K€**
  - **Personnel détaché** : -3K€ Evol. 2019/2020 : -17K€ > reprise factures non parvenues société OPTIMUM pour l'opération d'inventaire des fonciers soldée en 2019 et SPL PAR en 2014  
Ecart budgétaire (-3K€)
  - **Formation et autres frais de personnel** : 30K€ Evol. 2019/2020 : -12K€ > confinement sanitaire  
Ecart budgétaire (-25K€)
  - **Personnel de la structure** : 1614K€ Evol. 2019/2020 : -5K€ - Ecart budgétaire (-12K€)  
Il s'agit de la masse salariale qui fait l'objet de contrats de travail de la SPL. Elle se décompose ainsi en équivalent temps plein (ETP) :

	2019		2020		2021 Prév.	
	ETP	MS	ETP	MS	ETP	MS
à périmètre constant	18,8	1 434	19,9	1 523	19,5	1 551
CDD	2,0	130	0,8	47	0,5	29
Stagiaires		34		27		46
Provisions CP		20		17		24
IJ maladie						
	<b>20,8</b>	<b>1 619</b>	<b>20,7</b>	<b>1 614</b>	<b>20,0</b>	<b>1 650</b>

La prévision de la masse salariale 2021 a été bâtie en 10/2020 sur la base de la masse salariale 2020 budgétée à 1626K€ à périmètre constant.

En 2020, les faits marquants dans les mouvements de personnels ont été les suivants :

Départs :

- un Directeur de projet en 09/2020 lié à la fin de l'opération Aître Saint Maclou

Recrutements :

- transformation en CDI des CDD de deux responsables d'opérations

Congés maladie / congés parental :

- congés à temps partiel (80%) d'un responsable opérationnel après maternité

L'évolution de la masse salariale en termes chiffrés (contrats de travail SPL hors mise à disposition) évolue de la manière suivante :



	2019						2020 (Budget 11/19)						2020						Evolution coûts finaux en % 2019/2020
	REALISE		MAD		Masse sal. SPL		Budget		Mise à disposition		Masse sal. SPL		REALISE		Mise à disposition		Masse sal. SPL		
	ETP	Total	facturée	facturée	ETP SPL	coût final	ETP	Total	ETP	MAD prev.	ETP SPL	coût final SPL	ETP	Total	ETP	MAD facturée	ETP SPL	coût final	
Développement	3,0	396	0,7	123	2,3	273	3,0	386	0,6	105	2,4	281	3,0	381	0,6	108	2,4	272	0%
Opérationnels	13,9	904	0,8	52	13,0	851	13,6	968	0,6	42	13,0	926	14,7	967	0,8	49	13,9	918	8%
Financier - Marchés	4,0	265	0,6	40	3,3	225	3,0	218	0,4	34	2,6	184	3,0	222	0,4	30	2,6	192	-15%
Stagiaires	-	34	-	-	-	34	-	34	-	0,0	34	-	27	-	-	-	-	27	-20%
Provisions CP - Autres régularisations	-	20	-	-	-	20	0,0	20	0,0	-	0,0	20	-	17	-	-	-	17	-15%
<b>Total personnel structure</b>	<b>20,8</b>	<b>1 619</b>	<b>2,1</b>	<b>215</b>	<b>18,7</b>	<b>1 404</b>	<b>19,6</b>	<b>1 626</b>	<b>1,6</b>	<b>181</b>	<b>17,9</b>	<b>1 445</b>	<b>20,7</b>	<b>1 614</b>	<b>1,7</b>	<b>187</b>	<b>19,0</b>	<b>1 427</b>	<b>2%</b>
Formations, charges diverses RH		42				42		55				55		26				26	
Personnel détaché		14				14								3				3	
Personnel de remplacement, intérim		-				-		1				1		1				1	
<b>Total autres charges de personnel</b>		<b>56</b>				<b>56</b>		<b>56</b>				<b>56</b>		<b>25</b>				<b>25</b>	<b>-56%</b>
<b>TOTAL GENERAL RH et assimilés</b>		<b>1 675</b>				<b>1 460</b>		<b>1 681</b>				<b>1 501</b>		<b>1 639</b>				<b>1 451</b>	<b>-1%</b>

Masse salariale 2020 à périmètre constant : 1 614K€ pour 20.7 ETP (Ecart budget -12K€)

Masse salariale 2019 à périmètre constant : 1 619K€ pour 20.8 ETP

Elle reste stable malgré les mouvements de personnel en 2019 et en 2020 qui ont impacté les fonctions opérationnelles (départ d'un sénior et recrutement en CDI de deux juniors) et financières (remplacement du gestionnaire Marchés).

La masse salariale SPL nette est constituée de la masse salariale diminuée de la mise à disposition des personnels en tant que de besoins.

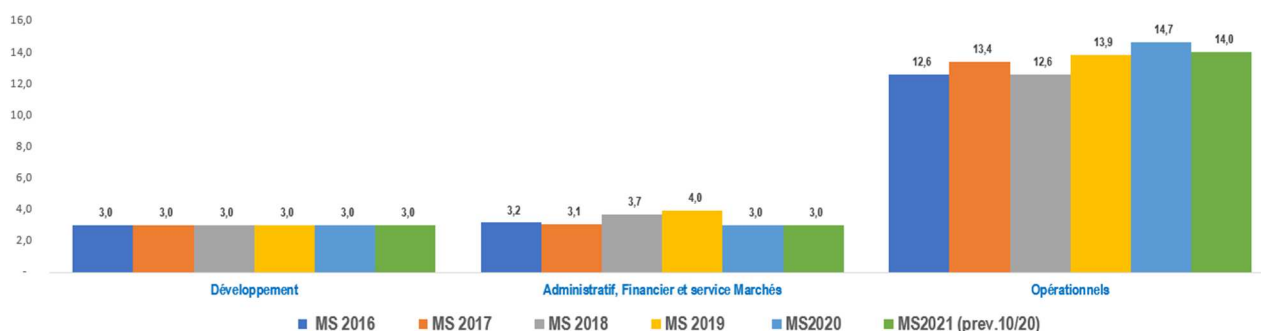
Masse salariale nette 2020 : 1 427K€ (+2%) – MAD 187K€ (-28K€)

Masse salariale nette 2019 : 1 404K€ - MAD 215K€

La mise à disposition a été :

- plus conséquente pour la SEMRI en raison de la gestion de l'actif Pôle Delta acquis en 2019 et de la constitution de la SCI We HUB avec la NSF (Crédit Agricole)
- moins conséquente pour :
  - la SEM Rouen Park et la SPL Rouen Normandie Stationnement en raison du passage à temps plein sur la SPL RNA et la SEMRI du gestionnaire Marchés
  - Seine Maritime Attractivité dont la mission s'est achevée au printemps 2020

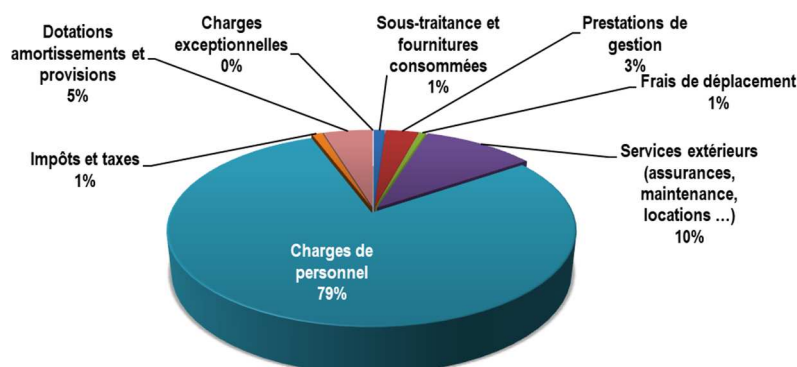
L'évolution du personnel en ETP (Equivalent temps plein) par grandes fonctions s'établit ainsi sur 6 ans :



- Une diminution de 30% des charges exceptionnelles et des dotations : Résultat 2019 : 140K€ / Résultat 2020 : 98K€ (Evol. -42K€) Budgété 71 K€ :

- Dotations amortissements et provisions : 98K€ Evol. 2019/2020 : -42K€ > dotation pour risque en 2019 : suites du contrôle fiscal Rouen (66K€) / dotations supplémentaires en 2020 pour les aménagements de travaux et le matériel informatique / ajustement des IDR  
Ecart budgétaire (+27K€) : dotations IDR / dotations aux amortissements
- Charges exceptionnelles : sans objet

Les charges 2020 se répartissent ainsi :



Les produits évoluent de -139K€ de 2019 à 2020, les principaux écarts sont les suivants :

	2019		2020		Ecart sur Budget initial
	Résultat au 31/12/2019	Résultat au 31/12/20	Evolution ds résultats	BUDGET CA11/2019	
Rémunérations sur opérations	2 237	2 081	-156	2 145	-64
<i>Concessions</i>	1 828	1 741	-88	1 743	-2
<i>Mandats d'études</i>	0	-	0	-	0
<i>Mandats de réalisation</i>	153	258	106	254	4
<i>AMO et conduites d'opération</i>	256	82	-174	126	-44
<i>Projets</i>	0	-	0	22	-22
Produits d'exploitation	215	208	-7	181	28
Produits financiers	0	0	0	-	0
Produits divers	10	5	-5	7	-2
<i>Transfert de charges d'exploitation</i>					
<b>Total des produits avant éléments exceptionnels</b>	<b>2 462</b>	<b>2 294</b>	<b>-168</b>	<b>2 332</b>	<b>-39</b>
Produits exceptionnels	0	1	0	9	-8
Reprises aux provisions pour risques et charges	44	72	29	-	72
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 506</b>	<b>2 367</b>	<b>-139</b>	<b>2 341</b>	<b>26</b>

→ Une diminution de 7% des produits opérationnels : Résultat 2019 : 2 237K€ / Résultat 2020 : 2 081K€ (Evol. -156K€) Budgété 2145K€ :

- Issus des concessions : 1741K€ Evol. 2019/2020 : -88K€ (-5%) > dont :
  - Opérations clôturées en 2019 (-204K€),
  - Rouen Flaubert (+144K€),
  - Petit Quevilly Village (-61K€)
  - Sablonnière (+49K€)
  - Matisse 3 (+15K€)
  - Rouen Innovation Santé (+65K€)
  - Rouen Innovation Madrillet (-133K€)
  - Luciline (-16K€)
Ecart budgétaire (-2K€) Bud. 1743K€

- Issus des mandats : 258K€ Evol. 2019/2020 : +106K€ (+69%) > dont :
  - Groupe scolaire Piscine (-22K€)

- Parking Logirep à Petit Quevilly (+27K€)
- Rénovation des espaces publics de St Aubin les Elbeuf (+6K€)
- Mandat NPNRU Cléon (+81K€)
- Voiries Cléon (+22K€)

L'écart budgétaire (+35K€) s'explique par le nouveau mandat voiries confié par la Métropole et l'avancement opérationnel des groupes scolaires notamment celui du Quartier Piscine à Petit Quevilly

- Issus des AMO : 82K€ Evol. 2019/2020 : -174K€ (-68%) > dont :
  - Opérations clôturées en 2019 (-66K€)
  - Clôture de l'Aître St Maclou à l'été 2020 (-58K€)
  - OPAH RU (-54K€)

L'écart budgétaire (-25K€) concerne essentiellement le report des rémunérations à la notification des dossiers validés en CLAH sur l'opération OPAH RU

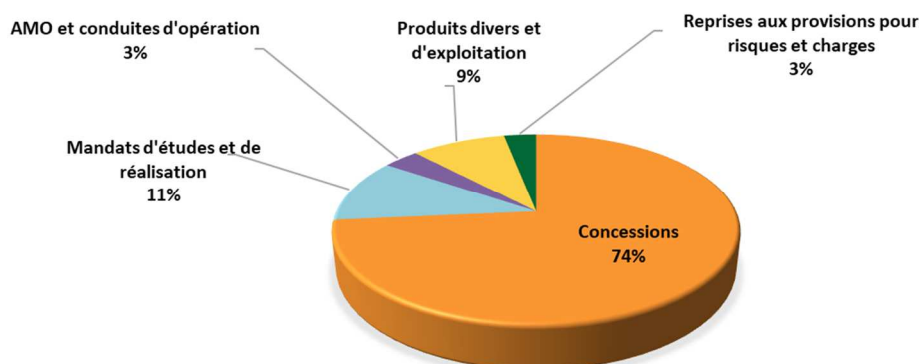
→ **Une diminution de 5% des produits d'exploitation, des produits divers et exceptionnels : Résultat 2019 : 225K€ / Résultat 2020 : 213K€ (Evol. - 12K€) Budgeté 188K€ :**

- Produits d'exploitation : 208K€ Evol. 2019/2020 : -7K€ >
  - MAD : 187K€ (-28K€) :
    - MAD au profit de la SEMRI (+13K€)
    - MAD au profit de la SEM Rouen Park (-9K€)
    - MAD au profit de la SPL Rouen Normandie Stationnement (-29K€)
    - MAD au profit de la SMA (-3K€)
  - Production immobilisée de la maîtrise d'œuvre interne travaux Montmorency (+18K€)
  - Subvention dispositif sanitaire (+3K€)
- Produits divers : 5K€ Evol. 2019/2020 : -5K€ > reprise des avantages en nature
- Produits exceptionnels : 1K€ Evol. 2019/2020 : -K€ / Ecart budgétaire (-8K€) dégrèvement impôts reporté

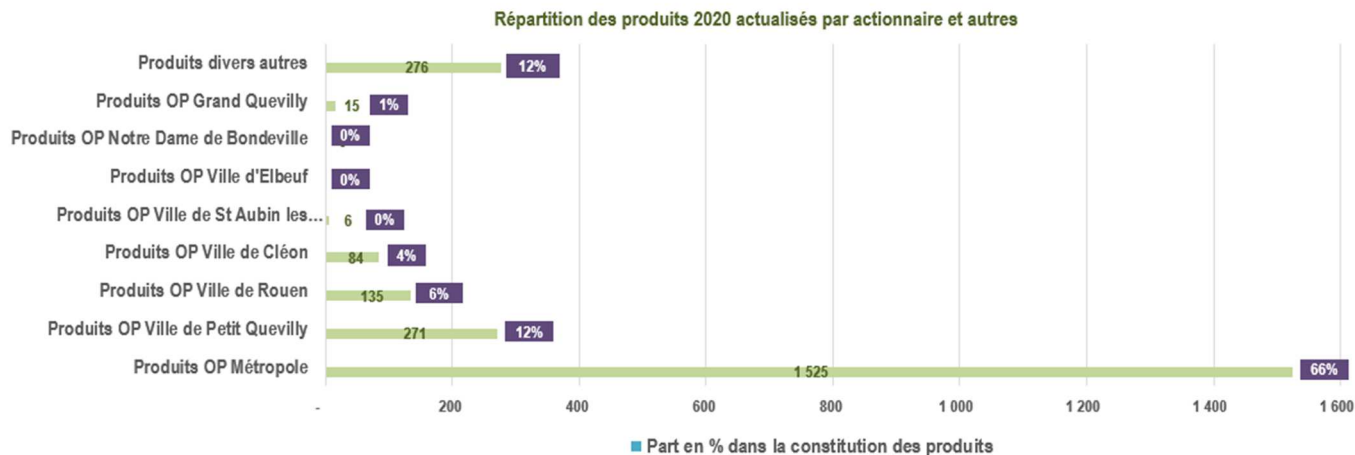
→ **Une augmentation de 66% des reprises aux provisions : Résultat 2019 : 44K€ / Résultat 2020 : 72K€ (Evol. +29K€) Budgeté 0K€ :**

- Reprise des dotations pour le contrôle fiscal
- Variation des dotations pour indemnités de retraite

Les produits 2020 se répartissent ainsi :



Le graphique ci-après illustre la répartition par actionnaires des produits 2020. Il est à rappeler que l'OPAH RU d'Elbeuf est devenue une opération sous maîtrise d'ouvrage Métropole.



## 2- Le résultat

Le résultat net s'établit à 283 732.84 euros

### Impôts sur les bénéfices - Demande d'agrément du transfert des déficits de Rouen Seine Aménagement

Rouen Normandie Aménagement a engagé en 2015 auprès de la Direction des Finances Publiques de Bercy une demande d'agrément pour le transfert des déficits de la Rouen Seine aménagement, absorbée par TUP le 30/06/2015. La société a reçu de Bercy le 01/12/2016 la décision d'agrément qui ouvre droit au report des déficits de Rouen seine aménagement sur les résultats de Rouen Normandie Aménagement à hauteur de 2 538 301 €. Le solde du report de déficit s'établit donc après impact du résultat fiscal de l'exercice à :

	en €
Report de déficit au 31/12/2014 SPL	64 257,00
Droit au report des déficits de la SEM	2 538 301,00
<b>Droit au report des déficits au 31/12/2015</b>	<b>2 602 558,00</b>
Résultat fiscal 2015	304 613,00
Résultat fiscal 2016	382 625,00
Résultat fiscal 2017	323 424,64
Résultat fiscal 2018	606 169,11
Résultat fiscal 2019	355 568,25
Résultat fiscal 2020	315 656,59
<b>Solde du report de déficit au 31/12/2020</b>	<b>314 501,41</b>

## 3- Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter le bénéfice au compte report à nouveau pour 269 546.20 euros et au poste réserve légale pour 14 186.54 euros.

## 4- Capitaux propres

Ils s'élevaient à 3 057 801 € au 31 décembre 2019.

Au 31/12/2020, ils s'élèveront à **3 341 534 €** après affectation du résultat.

## 5- Fonds propres de la SPL au 31/12/2020, prévisions 2021

Sur la base du budget prévisionnel 2021 approuvé le 03 décembre 2020, le résultat prévisionnel de l'exercice 2021 s'établit à 307K€ ce qui porterait les fonds propres à 3 648K€ au 31/12/2021.

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID19 il est difficile de mesurer les impacts négatifs en raison du caractère récent et inédit de l'évènement. La SPL poursuit son activité en prenant les mesures nécessaires pour limiter l'impact de cette crise au fur et à mesure des annonces gouvernementales. La société n'a pas connaissance à l'heure de rédaction du présent rapport de difficultés majeures qui seraient de nature à remettre en cause la poursuite de son exploitation.

Les fonds propres de Rouen Normandie Aménagement évolueraient ainsi :

en K€	2016	2017	2018	2019	2020	prév. 2021
Capital social	550	550	550	550	550	550
1ère augmentation	380	380	380	380	380	380
2ème augmentation	570	570	570	570	570	570
<b>Total capital social</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
Réserve légale	47	65	83	102	119	133
Autres réserves et report à nouveau	65	412	762	1 107	1 439	1 708
Résultat de l'exercice	365	369	363	349	284	307
<b>Fonds propres</b>	<b>1 977</b>	<b>2 346</b>	<b>2 709</b>	<b>3 058</b>	<b>3 342</b>	<b>3 648</b>

### Annexes : tableau des résultats des cinq derniers exercices

#### Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Nombre d'actions ordinaires	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	16 254 508,60	6 891 296,99	13 596 503,05	10 109 437,17	17 957 073,95
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	365 224,99	368 778,46	363 375,78	348 913,99	283 732,84
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés	24	19	19	21	21
Montant de la masse salariale	906 376,93	962 571,99	1 017 828,54	1 124 464,72	1 103 684,11
Montant des sommes versées en avantages sociaux	414 205,10	421 864,43	442 023,98	486 447,26	494 182,99